CADEAU DE NOËL?
page 10

OBJECTIF DE LA LIBERTE
– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.



LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 35 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 6 DECEMBRE 1972 15¢

STANFIELD TOUJOURS OPTIMISTE page 5

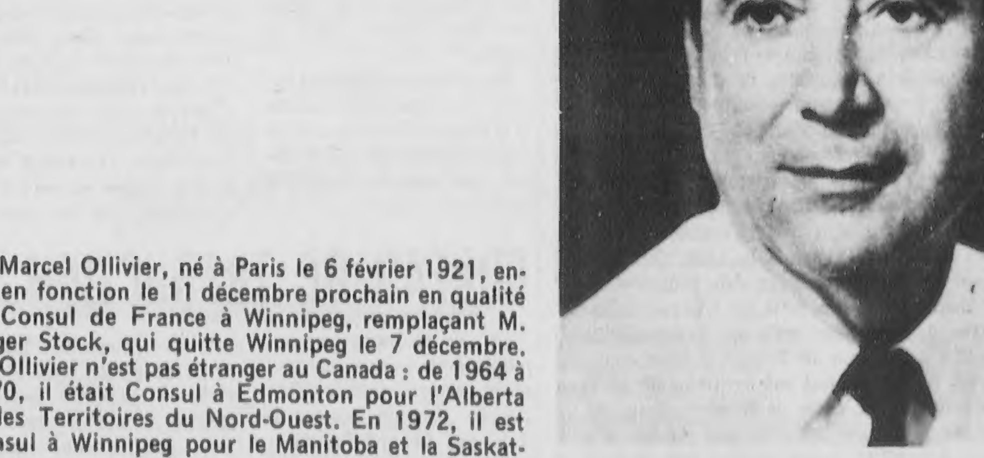
ASSEMBLÉE: CONCILE CANADIEN DES ÉGLISES page 2

UNE SOCIÉTÉ MEURTRIÈRE page 4



LES VOYAGEURS BATTUS 3-2

Ce n'était pas "pour de vrai" – c'était simplement une joute hors concours que les "Habs" de La Broquerie ont remporté au compte de 3 à 2, aux dépens des Voyageurs de Saint-Boniface. Deux cent soixante-six personnes se sont quand même rendues à l'aréna Bertrand dimanche soir pour applaudir les efforts de leurs favoris. La saison de hockey de la MEHL débutera officiellement le vendredi 8 décembre à l'aréna Bertrand, alors que les Voyageurs affronteront les Turbos de Transcona.



M. Marcel Ollivier, né à Paris le 6 février 1921, entre en fonction le 11 décembre prochain en qualité de Consul de France à Winnipeg, remplaçant M. Roger Stock, qui quitte Winnipeg le 7 décembre. M. Ollivier n'est pas étranger au Canada : de 1964 à 1970, il était Consul à Edmonton pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. En 1972, il est Consul à Winnipeg pour le Manitoba et la Saskatchewan.

MARION ET GOULET: UN 16 ETAGES POUR PERSONNES AGEES page 3

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR page 2

brasse et cuit...



Qui connaît l'histoire des Hutterites, sait de quelle façon ces gens ont été maltraités par les divers gouvernements auxquels ils ont dû faire face, y inclus le gouvernement du Canada. Par exemple, des lois ont été rédigées limitant le nombre d'acres de terre que les Huttérites pouvaient acheter. Une telle loi, si discriminatoire qu'elle soit, existe dans la province de l'Alberta depuis trente ans, mais le gouvernement de cette province cherche actuellement à la répudier. Mais voilà que bon nombre de la population font entendre leur voix et s'exclament contre "l'expansion Huttérite". Pourquoi? Ces gens affirment que les Huttérites ne contribuent absolument rien au développement économique, à ce qu'ils considèrent le système normal de marketing. On sait que dans la majorité des cas, les colonies Huttérites se suffisent à tout point de vue, et qu'ils n'ont besoin que de très peu de biens de l'extérieur. Et puis, leur mode de vie diffère énormément du nôtre: pas de radio ou télévision, pas de bijoux ou maquillage, enfin pas le culte de ce qui vise le comfort et les divertissements. Voilà ce qui "choque" sans doute énormément les autres canadiens; une simplicité qu'ils ne sauraient comprendre, et surtout qu'ils ne veulent pas dans leur milieu... Enfin, c'est encore une fois un exemple de l'injustice discriminatoire qui résulte lorsqu'un peuple juge un autre à la lumière de ses propres normes.

Mercredi le 6 décembre: tandis que les étudiants universitaires du Collège font la "guignolée" dans les rues de St-Boniface en vue de récolter de l'argent pour des oeuvres de bienfaisance (aura-t-on récolté autant d'argent qu'on aura dépensé pour la boisson de la soirée qui suivait la guignolée?), les américains ce même soir entreprennent leur dernière envolée vers la lune, dernière envolée de la série Apollo. On nous dit qu'il se passera peut-être vingt-cinq ans avant qu'un autre américain foule le sol de la lune. C'est un programme fort discutable qui prend fin, à savoir si les millions dépensés pour se rendre à la lune en valaient vraiment le coup?... Enfin, les vols dans l'espace continueront, et la terre tournera toujours.

Il semblerait que les prochaines élections fédérales ne sont pas tellement éloignées, car Trudeau est déjà à faire de la cabale dans l'ouest canadien. Le Premier Ministre était à Regina la semaine dernière, et après plusieurs excuses et regrets pour la façon dont certains programmes ont été administrés, il a promis des programmes spécifiques pour la création d'emplois, ainsi qu'une nouvelle politique nationale pour lutter contre le mécontentement qui règne dans l'Ouest et qui, de sa nature, constitue une menace au parti libéral... S'il est vrai que les canadiens, par leur vote aux élections du 30 octobre, ont voulu tout simplement infliger une "petite gifle" à Trudeau pour le ralentir un peu, ce dernier semble très pressé à laisser savoir à l'électorat canadien qu'il a reçu le "message" et qu'il cherche à s'y conformer.

C'est le 10 décembre le grand Rallye de la Société Franco-Manitobaine, et à cette occasion il y aura des élections. J'y serai, mais malheureusement, n'ayant pas de carte de membre de la SFM, je n'aurai pas le droit de vote... On dira de moi que je suis "désintéressé" à la vie franco-manitobaine, parce qu'il fut dit que "seuls les membres de la SFM auront le droit de vote, parce que ceux qui sont intéressés s'achèteront une carte de membre". Pourtant il y a bien des gens, à St-Boniface, à St-Pierre, à St-Claude et ailleurs, qui sont très intéressés à la vie franco-manitobaine, mais pas à la SFM. Ces gens sont vraiment "mal poignés", car s'ils voulaient effectuer des changements à la SFM, ils devraient acheter une carte de membre; mais en ce faisant, ils ajoutent à cette force, car le Président lui-même a souvent répété que ce n'était pas vraiment le $2.00 que l'on voulait pour la carte de membre, mais des noms à ajouter à la liste des membres pour donner plus de force à la SFM. Enfin, il n'est pas question de nier la nécessité d'une organisation pour représenter les franco-manitobains. Mais cette organisation qui se veut représentative ne peut se permettre d'aliéner certains franco-manitobains selon le seul critère que "si on est intéressé à la vie franco-manitobaine, il faut avoir une carte de membre de la SFM".

À ST-BONIFACE LE NOUVEAU 'VOYAGEUR'

Le 28 novembre dernier, à la soirée de la soupe aux pois, monsieur Gilbert d'Eschambault a eu l'honneur d'être nommé Voyageur officiel pour le Festival du Voyageur qui aura lieu du 20 au 25 février prochain.

M. d'Eschambault s'est dit heureux d'avoir les opportunités que le rôle lui donne. "Je crois vraiment que chaque contact devrait devenir une amitié." "Voilà l'idée de cette fête", a-t-il précisé, "de se rencontrer, de s'amuser et de se faire des amis - l'échange entre les gens."

M. d'Eschambault est la onzième génération canadienne de d'Eschambault; le premier ancêtre venu de France en 1671 s'est établi au Québec et a épousé Marguerite de Chavigny. Le grand-père de M. d'Eschambault, le docteur Georges d'Eschambault s'est rendu au Manitoba, à Letellier.

M. d'Eschambault a épousé Elsie Cox. Ils ont quatre enfants: Joanne, Marc, Lisa et Paul.

"Nous sommes une famille de motoneigistes enthousiastes", a-t-il ajouté; "nous faisons des piqueniques sur neige, de l'exploration hivernale et de la pêche sur glace. Moi-même, je fais la pêche l'été et aussi la chasse."

M. d'Eschambault est trésorier de l'Agence de Voyage et d'Assurance H. d'Eschambault Ltée et aussi gérant de l'Agence d'Assurance, un commerce établi à Saint-Boniface depuis plus de soixante ans.

M. d'Eschambault est membre du Conseil de l'Hôpital de Saint-Boniface; président du comité des Relations publiques pour le même hôpital; membre du Comité de Révision du Conseil de ville de Winnipeg; membre du conseil régional de la Rivière-Rouge pour l'Association des scouts du Canada; secrétaire-trésorier du conseil d'Administration des Fonds Scolaires Saint-Vincent; membre des Canadiens de Naissance et du Club La Vérendrye; membre de Chau and Begg Ltd. Insurance Agents Advisory Committee for Canada; membre du Conseil pour New Generation Life Assurance Company Limited; a siégé au conseil d'administration et est membre de l'Association des Agents d'Assurance du Manitoba; a été membre du comité pour Community Welfare Planning aussi membre du Conseil pour Children's Aid Society of Eastern Manitoba et a servi d'Aide-de-camp pour R.S. Bowles de 1965 à 1970 lorsque M. Bowles était Lieutenant-gouverneur du Manitoba.

M. Gilbert d'Eschambault compléta ses études à l'école secondaire Provencher et au collège de Saint-Boniface.



Lors de la soirée de la soupe aux pois, le Voyageur de 1972, Roland Marion, cède sa place à Gilbert d'Eschambault, le nouveau Voyageur pour le Festival de 1973.

LE CONCILE CANADIEN DES ÉGLISES LE SALUT - MESSAGE CENTRAL DE LA FOI CHRÉTIENNE

Le Concile Canadien des Eglises a ouvert son assemblée Triennal à Winnipeg les 27, 28, 29 et 30 novembre dans les salles du Winnipeg Inn.

Les différents délégués des 11 églises membres et les représentants des autres églises se sont concertés sur des sujets d'importance commune, tel la justice économique, l'écologie, les Relations Françaises Anglaises au Canada. En matière de justice économique, l'Eglise peut-elle aider à une plus juste distribution des revenus mondiaux sur un plan matériel?

Le Professeur Pithipaul de l'Université d'Edmonton écrivait (au sujet de l'écologie) "La consommation est l'antithèse d'une vie religieuse... La pollution est le fait d'une injustice morale, d'une injustice que l'homme fait à l'homme, d'une injustice que l'homme fait à la nature."

Le Secrétaire général insista dans son allocution sur le fait que s'il existe encore une grande indifférence sinon une hostilité dans les provinces canadiennes envers les droits et les aspirations des personnes parlant français, il est pourtant nécessaire d'adopter une attitude de compréhension et de respect pour la langue, l'Histoire et la culture des Canadiens français; il insista aussi sur le fait qu'en tant que Chrétiens abordant le problème au nom des différentes églises, "nous devons être sur nos gardes afin de ne pas évoquer quelque particulière option politique. Il appartient aux Québécois eux-mêmes de décider de leur avenir politique."

Plusieurs sociétés et groupes s'exprimaient: les Indiens et Esquimaux, à travers leurs propres organisations, ont parlé d'eux et rien ne fit obstacle au dialogue nécessaire et productif. La Société canadienne de la Bible, qui sert toutes les Eglises Canadiennes et entretient des relations cordiales avec elles, joue un rôle important dans la traduction, l'édition et la distribution des Ecrits, et nourrit l'espoir d'avoir enfin le Nouveau Testament dans chaque langue du monde en une traduction semblable à la Nouvelle Version Anglaise.

Le Conseil Inter-Eglise des femmes, qui se rencontre régulièrement à Toronto et est formé de représentants des 11 dénominations, encourage la Journée Mondiale de Prières, et vient d'éditer deux nouvelles brochures concernant son travail.

Le Mouvement des Etudiants Chrétiens du Canada essaie de déterminer et d'analyser la façon dont les gens approchent le problème de la foi et de la politique avec des perspectives différentes.

La Société John Milton pour les aveugles, reconnue pour la première fois corps autonome du Canada depuis qu'Helen Keller chargea les Eglises de donner aux aveugles une littérature chrétienne, en plus de la Bible, a doublé et peut-être triplé le nombre de personnes qu'elle sert actuellement.

Le professeur Philip Potter, un méthodiste de la Jamaïque, nouvellement élu Secrétaire Général du Concile Mondial des Eglise, reprit le thème de la Commission mondiale de la Mission et de l'Evangélisme, Le Salut Aujourd'hui. - "Le Salut est le message central de la foi chrétienne. C'est le thème de la Bible... Les hommes luttent pour la libération des oppressions politiques, sociales et économiques... Ils cherchent la paix, la justice, la liberté, l'intégrité, la maturité, l'accomplissement, et la joie. Ces termes, tout aussi traditionnels que contemporains, sont, pour les Chrétiens, réunis en ce seul mot de Salut, et par ce mot sont reliés au Sauveur Jésus-Christ."

Le Président, dans son allocution, exprima le souhait que la prise de conscience des diversités religieuses puisse aider à trouver une plus grande compréhension de chaque église et un nouvel élément à sa nature essentielle en tant que communauté oecuménique.

Le Professeur Philip Potter, quittant Winnipeg jeudi, disait sa joie pour l'organisation et le travail efficace exécuté durant ces journées, et son profond espoir en l'amélioration des différents problèmes soulevés.

BUREAU DE TRADUCTION ET MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

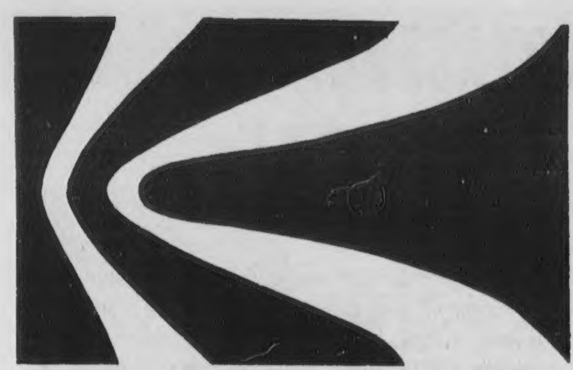
Un des derniers communiqués émis la semaine dernière par le secrétaire d'Etat, de l'ancien cabinet de Trudeau, Gérard Pelletier, que le Bureau des traductions du gouvernement du Canada, qui relève de sa compétence, aidera le ministère de la Défense nationale à promouvoir le bilinguisme dans les Forces armées en mettant à sa disposition des équipes de traducteurs dans plusieurs bases militaires du Canada.

Cette meusre s'inscrit dans un programme global visant à accroître le bilinguisme dans les forces armées canadiennes, lequel a déjà permis, entre autres choses, d'intensifier l'enseignement des langues officielles dans les bases militaires, de former 22 unités de langue française, et de mettre au point un programme français de formation et de perfectionnement dans les arts et métiers.

Des équipes sont maintenant sur place à Borden et Kington en Ontario, et à Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Elles se composent généralement de trois traducteurs, d'un réviseur et de deux employés de bureau. Elles commenceront par s'occuper principalement de la rédaction en français des cours de formation donnés au personnel francophone des Forces armées. Le ministère de la Défense nationale met à la disposition de ces traducteurs, dans chaque base, les locaux et l'équipement dont ils ont besoin.

Une section du Bureau des traductions sert déjà le ministère de la Défense depuis longtemps mais son personnel ne suffit plus à la demande depuis la décision d'appliquer aux Forces armées la politique d'expansion du bilinguisme du gouvernement fédéral, fondée sur les recommandations du livre III du rapport de la

Suite à la page 13



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
Un passeport en ordre	Un passeport en règle
Une machine en bon ordre	Une machine en bon état
Envoyer un ordre par la malle	Envoyer une commande par la poste
Délivrer un ordre	Livrer une commande
Soulever un point d'ordre	Soulever une objection
Une motion hors d'ordre	Une motion irrégulière

LA COMPLAINTE D'UN PAUVRE MATRAQUÉ

C'est Talleyrand qui a dit que la parole avait été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. La langue peut effectivement servir ou desservir la société. Esope démontra qu'elle était à la fois "le meilleur et le pire". Depuis l'utilisation par Hitler du discours pour des fins de propagande haineuse, on a raison de se méfier de la parole. Elle peut servir à tromper les hommes, à les endormir, à les exciter ou à les persuader d'agir d'une manière qui n'est pas toujours dans leurs intérêts. Pour nous, vivant en démocratie, la langue est néfaste surtout lorsqu'elle nous pousse à acheter ce dont nous pourrions nous passer. Si elle n'est pas utilisée dans un but de propagande guerrière, il n'en reste pas moins vrai que ce qu'on appelle le matraquage publicitaire joue chez-nous un rôle plus ou moins violent.

Le matraquage publicitaire, voilà la nouvelle expression par laquelle on entend le procédé qui consiste à rabattre les oreilles des gens d'une ritournelle, d'un couplet bien enlevé, axé sur un nouveau produit, une nouvelle bricole, un nouveau gadget qu'il s'agit de lancer à grand renfort de slogans. Plusieurs fois par jour on nous répète la même scie, le même couplet enfantin qui cache sous de gaies et anodines apparences, le facteur de persuasion qu'y ont glissé les experts en publicité, en stimulation des ventes et autres spécialistes de la "promotion."

Le refrain "niaiseux", interrompant notre émission favorite, nous "tombe" bientôt sur les nerfs. Mais il paraît qu'il est infaillible, ce matraquage psychologique, qu'on utilise particulièrement bien aux Etats-Unis, mais aussi au Canada. A la télévision, le matraquage est plus visuel, bien sûr, mais s'accompagne de facteurs psychologiques encore plus subtils. On fait appel à nos sentiments de père, de mère, de citoyen, d'homme et de femme modernes et dans le vent. Pour être à la page, achetez donc le produit X ou Y. Donnez à votre chien le produit Z, à vos enfants la soupe C, et employez le savon Untel.

Le matraquage publicitaire s'effectue aussi dans d'autres domaines que la simple publicité faite pour vendre des produits. A force d'entendre le même disque à la radio, il est certain que le pauvre matraqué se prend bientôt à chantonner la mièvre chanson, victime lui aussi de ce conditionnement psychologique par répétition persuasive du message. Et voilà le médiocre refrain au premier rang du palmarès! Le matraquage publicitaire est donc une expression nouvelle dans laquelle le mot matraquage a pris un nouveau sens figuré. L'évolution du progrès fait naître constamment de nouvelles expressions qui ne résistent pas forcément au temps. Espérons qu'il en sera ainsi du matraque publicitaire, procédé de force de notre société de consommation.

PROJET DE CONSTRUCTION POUR PERSONNES ÂGÉES

C'est le mardi 28 novembre qu'avait lieu l'inauguration du chantier pour un nouveau building de 16 étages pour les personnes âgées et qui sera situé au carrefour des rues Marion et Goulet. La réalisation de ce projet est le résultat des efforts unis des propriétaires, de la Corporation manitobaine du logement et du renouveau, ainsi que les architectes, Moody Moore Duncan Rattray Peters Searle Christie.

Le principal intérêt et but de tous les participants a été de développer des facilités de résidence qui non seulement apportent des logements convenables spécialement conçus pour les besoins des personnes âgées, mais qui seront aussi compatibles et se trouveront mêlés aux usages du voisinage déjà existant, de sorte que le nouveau projet et la communauté environnante seront au service l'un de l'autre. Pour cette raison, on a étudié avec soin le site, et celui-ci fut choisi à cause de la proximité d'un grand éventail de services et de commodités généralement requis par les citoyens âgés.

Le site est idéal parce qu'il apporte des facilités sur un plan commercial, facilités d'assistance médicale et facilités récréatives à proximité, tandis que les parcs, les églises sont également à une distance non éloignée. Le nouveau building apporte aussi un accès facile et immédiat aux autobus principaux, considération toujours importante pour ce genre de complexe.

Le building lui-même contient un total de 210 appartements, aussi bien des appartements simples que des appartements spécialement conçus pour l'usage des résidents en chaises roulantes. Le rez-de-chaussée prévoit des services requis et des commodités sociales, tels qu'une entrée principale renfermée, un vestibule et lieu de réception, ainsi que des endroits où les résidents peuvent venir lire, s'amuser, regarder la télévision et se divertir.

Un soin spécial a aussi été apporté au développement du site lui-même. Le site et l'immeuble doivent être largement paysagés dans le but d'apporter aux résidents une grande variété d'espaces et endroits pouvant être choisis pour se promerner ou s'asseoir. Il y a des jardins ouverts, des terrains clos, plus d'endroits publics, et d'autres endroits qui devront offrir des surfaces intéressantes et variées qui devront permettre aux résidents de prendre part à ces activités, ou de s'en débarrasser.

Comme l'immeuble bénéficie aussi d'une large vue sur la ville, des terraces et des cours pour s'asseoir seront développées en bas aussi bien qu'en haut pour permettre aux résidents de profiter de la vue et de l'emplacement.

L'exécution du projet est maintenant commencée.



M. Laurent Desjardins, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles donne cérémonieusement le premier coup de bêche inaugurant les travaux de construction d'un foyer pour personnes âgées, situé à la jonction des rues Marion et Goulet (près du pont Norwood) à St-Boniface.

LA RÉGIE DES ALCOOLS

Heures d'affaires pour la saison 1972 de Noël et du Jour de l'An

TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE DU MANITOBA

SERONT FERMÉS TOUTE LA JOURNÉE les 25 et 26 décembre 1972 et le 1er janvier 1973

SERONT OUVERTS AUX HEURES RÉGULIÈRES le mercredi 27 décembre au samedi 30 décembre

WINNIPEG MÉTROPOLITAIN

Commençant les vendredi et samedi 15 et 16 décembre, et le lundi 18 décembre au samedi 23 décembre 1972 :

East Kildonan	
Centre commercial Northdale	11h a.m. à 10h p.m.
Winnipeg (libre service)	
Centre commercial Grant Park	11h a.m. à 10h p.m.
Winnipeg (libre service)	
Centre commercial Northgate	11h a.m. à 10h p.m.
Winnipeg (libre service)	
Centre commercial Polo Park	11h a.m. à 10h p.m.

Commençant le lundi 18 décembre au samedi 23 décembre 1972 :

Fort Garry	
1310, grand-route Pembina	11h a.m. à 9h p.m.
St-Boniface (libre service)	
Centre commercial Dominion	11h a.m. à 10h p.m.
St. James Assiniboia	
2549, av. Portage	11h a.m. à 9h p.m.
St. James Assiniboia (libre service)	
3239, av. Portage	11h a.m. à 10h p.m.
St-Vital (libre service)	
Ch. Ste-Anne, grand-route no 1	11h a.m. à 10h p.m.
Transcona (libre service)	
Centre commercial Regent	11h a.m. à 10h p.m.
West Kildonan	
1662, rue Main	11h a.m. à 9h p.m.
Winnipeg	
423 McMillan	11h a.m. à 9h p.m.
Winnipeg (libre service)	
1020, rue Main	11h a.m. à 10h p.m.
Winnipeg	
345, rue Donald	9h a.m. à minuit (11h30 p.m. samedi)
Winnipeg	
755, av. Portage	11h a.m. à minuit (11h30 p.m. samedi)
Winnipeg (libre service)	
The Bay, avenue Portage	Heures du magasin

AUTRES CENTRES DU MANITOBA HORS DU WINNIPEG MÉTROPOLITAIN

Commençant le lundi 18 décembre au samedi 23 décembre 1972

Brandon (libre service)	11h a.m. à 10h p.m.
Dauphin (libre service)	11h a.m. à 9h p.m.
Flin Flon (libre service)	11h a.m. à 9h p.m.
Portage-La-Prairie (libre service)	11h a.m. à 9h p.m.
Selkirk (libre service)	11h a.m. à 9h p.m.
Le Pas	11h a.m. à 9h p.m.
Thompson	11h a.m. à 9h p.m.
Beauséjour	11h a.m. à 7h p.m. (9h p.m. vendredi)
Autres endroits	11h a.m. à 7h p.m.

CONGÉS MUNICIPAUX

Les magasins de la Régie et la plupart des autres débit seront ouverts les jours de congé municipaux ordinaires qui tombent entre le 11 et le 30 décembre 1972.

EDITORIAL

LA PEINE CAPITALE UN MEURTRE PAR LA SOCIÉTÉ

En France, il y a deux semaines, deux hommes ont subitement trouvé la mort ; deux hommes ont été tués, avec préméditation, en pleine conscience de la part de ceux qui les ont tués. "Horrible! " clameront sitôt les plus consciencieux des valeurs morales et sociales ; "ce délit mérite punition". Si telle est votre première réaction, retenez-la bien, car vous aurez matière à réflexion.

Les deux hommes tués étaient Claude Buffet (50 ans) et Roger Bontemps (36 ans) : ils furent guillotinés après avoir été condamnés à mort le 29 juin 1972 pour le meurtre d'une infirmière et d'un gardien de la prison centrale de Clairvaux. "Ah, mais ce n'est pas si horrible, cette exécution", oseriez-vous croire maintenant? Pourtant, la seule muance qu'apporte ce deuxième paragraphe au cas du meurtre" cité ci-dessus est l'idée du MOTIF — car, en essence, l'acte accompli par Buffet et Bontemps est le même que celui accompli par la Société : donner volontairement la mort à quelqu'un. Comment peut-on juger l'un HORRIBLE CRIME et l'autre JUSTICE?

Question de motifs : celui qui commet un meurtre avec préméditation agit après avoir conclu que ses motifs justifiaient son action. "Erreur! " crie justement la Société, qui dresse à l'appui une liste de normes et valeurs ; mais sitôt ceci dit, la Société prépare un autre meurtre, celui du coupable. Le motif de ce meurtre (on préfère le mot "exécution") est devenu acceptable parce qu'il traduit ce qu'il est convenu d'appeler JUSTICE, un mot de passe qui permet parfois des actions les plus atroces. Non, mais qui a le droit de décider qu'un motif de meurtre est mauvais et qu'un autre est justifiable?

Au Canada en 1967, le gouvernement a aboli la peine capitale pour une période d'essai de cinq ans. Cette période prend fin le 29 décembre prochain, et le Parlement devra trancher cette question au début de 1973. Trois possibilités s'offrent alors : l'abolition totale de la peine de mort, la réinstitution de cette dernière, ou encore un autre délai. Etant donné la situation précaire du gouvernement actuel (et même si les polls veulent que 60 p.c. des canadiens favorisent la peine capitale), il faut croire que le gouvernement cherchera plutôt à remettre la question à plus tard. C'est dommage, car encore une fois une question d'importance primordiale se voit réduite à un jeu politique où l'on accordera trop d'importance aux "bénéfices que peut en retirer le parti" quand viendra le temps de trancher cette question.

Aussi, il n'est pas impossible qu'on maintienne la loi de la peine capitale, établie en 1967, pour ceux jugés coupables d'un meurtre contre un policier ou un gardien de prison. Mais ce serait de la discrimination! Qui peut se donner le droit de comparer la valeur de la vie des gens de la société? Qui peut attribuer plus de valeur à la vie d'un policier qu'à celle d'un prêtre? ou d'un médecin? ou d'un enfant âgé de 5 mois? Parlons-en de la justice!

Ceux qui préconisent la peine de mort prétendent que cette punition découragerait les meurtres dans la Société, du fait que les assassins potentiels sauront ce qui les attend... Pauvre raisonnement de la part de ceux qui adoptent une position si extrême simplement pour "faire peur". Et encore! combien de meurtres sont commis avec préméditation? Le plus souvent, surtout dans le cas des policiers, le meurtre a lieu suite à des événements imprévus, dans un moment de panique où tout raisonnement est faussé ; le cambrioleur a été surpris, un autre était saoul, et puis l'autre, bien... tout s'est déroulé si vite!

Un meurtre ne peut pas être rectifié par un autre meurtre qu'on appelle exécution. Et puis, existe-t-il une façon plus ignoble pour un individu de connaître la mort? Ce n'est pas le juge qui a prononcé la sentence de mort qui va se lever tout d'un coup, sortir un fusil et, au nom de la justice, abattre le coupable devant lui! Non! Ce serait trop "barbare", il faut déguiser ce meurtre : il y a la Loi ; il y a le Jour; et il y a l'Heure. Ça fait songer, par antithèse, à certaines paroles de l'Evangile : car le condamné "connaît le jour et l'heure" de sa mort. Quoi de plus ignoble pour un homme que cette mort tellement non-naturelle? A quoi peut songer, que peut espérer un homme rejeté de tous qui, par le truchement des normes établies par la société, par le truchement des lois, se voit privé de façon cérémonieuse de son droit fondamental de vivre?

Buffet et Bontemps ont été guillotinés à Paris. En même temps qu'était annoncée l'exécution des deux meurtriers de la prison de Clairvaux, Mohamed Libdire, condamné à mort pour le meurtre d'un chauffeur de taxi, avait été gracié.

Qui peut oser se donner le droit de décider de la valeur de la vie ou de la mort d'une personne?

Hubert Pantel

L'AVORTEMENT ET LA SOCIETÉ DITE CIVILISÉE

L'avortement est une chose très discutée à Notre-Dame-de-Lourdes. Ce meurtre d'enfant, non voulu dans la plupart des cas, ne doit pas être accepté dans notre société qui se dit civilisée. La plupart des applications pour l'avortement sont acceptées pour raisons thérapeutiques, un grand mot qui veut dire simplement que la mère est malade, fatiguée ou nerveuse dans son état de grossesse. C'est bien certain qu'on peut être un peu malade, mais ce n'est pas une raison pour tuer une vie humaine.

C'est pourquoi le grade 11 de l'école secondaire s'est renseigné sur le sujet. Nous avons parlé dans les églises et écoles de la division Montagne. Ensuite, nous avons fait passer une pétition contre l'avortement dans le district. Nous sommes maintenant en train d'organiser des conférences, des marches, etc. S'il y a des organisations intéressées à nous appuyer, s'il vous plaît nous le faire savoir.





"MAUVAISE ÉGLISE" ET "MAUVAIS PRÊTRES"

le 28 novembre 1972

Félicitations à Hubert Pantel pour son Editorial du 22 novembre 1972 : "Pour que le monde croie".

J'y apporte tout simplement mon humble commentaire. J'y souligne quelques phrases.

"Que penser des injustices et du mal que l'on peut trouver à l'intérieur" de l'Eglise?

Si l'on part d'en-haut, l'Eglise c'est le Christ qui par l'Esprit-Saint éclaire et fortifie l'humanité pour l'attirer vers Dieu le Père! — En ce sens, l'Eglise ne peut pas être "mauvaise", il ne peut y avoir de "mal" dans l'Eglise. C'est le Christ et l'Esprit-Saint qui La dirigent et L'animent.

Mais le Christ et l'Esprit-Saint travaillent sur des humains et c'est dans ces humains, membres de l'Eglise, que l'on trouve le "mal". Non pas dans l'Eglise en soi, mais parfois dans ses membres, qu'ils soient prêtres ou laiques. Et c'est dans ce sens que l'auteur — Hubert — parle du "mal" dans l'Eglise. Et donc, la phrase citée plus haut peut s'exprimer de la façon suivante : "Que penser des injustices et du mal que l'on peut trouver dans la Société de l'Eglise, dans les membres de l'Eglise". L'auteur s'explique d'ailleurs par ces mots: "l'Eglise est dans le monde, et ses membres sont pécheurs, et de ce fait découle la réalité du 'mal' dans l'Eglise." Mauvaise Eglise? — Non! Mauvais membres!

Et maintenant: "Mauvais prêtres". Je cite : "Il y a des mauvais prêtres".

Les prêtres sont tout simplement des membres de l'Eglise comme tous les autres. Pourquoi faut-il les appeler "mauvais" parce qu'ils ont faibli, comme bien d'autres membres laiques ont faibli eux aussi. Et puis — est-ce qu'on appelle "mauvais" un soldat qui a été blessé au combat? — Dans la lutte pour la conquête des âmes, les soldats qui sont sur le champ de bataille, ce sont les prêtres! Que l'un ou l'autre soit blessé au combat, faut-il s'en étonner? Faut-il avoir honte? Faut-il perdre la foi? Faut-il jeter au rebut de la société, celui qui a peiné et souffert jusqu'au point de défaillir?... Et, l'appeler "mauvais" au lieu de chercher à découvrir sa blessure et à panser ses plaies? — "Des mauvais prêtres"? — Non! — Des prêtres BLESSÉS au combat, et "ce n'est aucunement contradictoire ou préjudiciable, mais plutôt vraisemblable", une vérité "qui aidera aux autres à croire" — "Des individus membres de l'Eglise (comme les autres) appelés à se dépasser constamment, à viser à la perfection; mais des êtres humains et imparfaits" (comme les autres) (Editorial). — Ce qui vaut pour un membre de l'Eglise vaut aussi pour l'autre, soit prêtre ou laique.

"Des mauvais prêtres"?

S'ils sont encore à la tâche, malgré tous leurs défauts, ils ne sont pas plus mauvais" que d'autres membres de l'Eglise qui ne sont pas meilleurs qu'eux. Et des membres, il y en a de tous les calibres! — S'ils se sont affaissés sous la douleur de leur blessure et sont hors de combat, ils appellent notre secours, tout comme les autres membres de l'Eglise!

Un regard de bonté du Christ a fait pleurer Pierre! Pourquoi la bonté des membres de l'Eglise, unie à celle du Christ, à l'égard de leurs membres les plus chers, n'attirerait-elle pas les larmes des autres "Pierre" tombés comme lui au champ du combat?...

Gigi

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

APRÈS LES ÉLECTIONS STANFIELD TOUJOURS OPTIMISTE



"Si le premier ministre actuel a interprété les résultats des élections, non pas comme une défaite mais simplement comme un reproche, nous nous bornerons dans l'immédiat à laisser le Parlement confirmer ou infirmer cette décision. Entre-temps, nous n'allons pas être affamés du pouvoir, mais nous allons continuer de nous préparer pour assumer la responsabilité du gouvernement quand nous y serons convoqués."

C'est en ces termes que le chef du parti d'opposition au Canada, M. Robert Stanfield, adressait la Chambre de Commerce d'Edmonton à la fin du mois de novembre.

"Nous n'entendons pas faire obstruction au gouvernement. Bien mieux, nous continuerons son instruction comme par le passé, et cela, malgré le fait qu'il ait manifesté jusqu'à ces dernières semaines, de la réticence à écouter, et de l'inaptitude à apprendre. Aussi longtemps que durera le prochain Parlement, que ce soit quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, mon parti continuera de préconiser ses politiques et de défendre ses principes en recherchant l'appui de tous et en n'acceptant la coalition avec aucun", disait le chef de l'opposition.

M. Stanfield ajoutait que les Canadiens n'auraient, à son avis, rien à gagner par une alliance de partis qui serait réalisée par un compromis dans les principes. M. Stanfield préférerait un appel au peuple, ne "partageant pas l'avis" de ceux qui se lamentent sur le coût élevé des élections.

M. Stanfield note d'ailleurs que son parti a échoué royalement au Québec: "J'estime que nous avons failli au Québec, parce que nous avons commis trop de fautes d'évaluation et trop d'erreurs de jugement. Notre organisation ne possédait pas une longue expérience à son crédit, ne comptait pas des effectifs assez nombreux, et ne jouissait pas de leadership et de structures établis depuis assez longtemps pour lui permettre d'opérer efficacement. Le message de notre Parti concernant les problèmes économiques n'est pas parvenu avec la même force au Québec que dans les autres provinces, tout simplement à cause de manquements dans nos propres moyens de communication."

M. Stanfield, qui se rend compte que le Parti progressiste-conservateur est marqué par un désavantage historique au Québec, ne se résigne pas à le considérer comme une réalité avec laquelle il devra continuer de vivre: "J'ai dit au début de la campagne électorale que je ne serais pas heureux de former un gouvernement où la représentation québécoise serait mince (...) et je tiens à répéter de nouveau très sincèrement mon intention d'accroître les efforts du Parti progressiste-conservateur pour augmenter sa représentation québécoise."

"Nous sommes actuellement en voie de reconstruire notre organisation nationale, et comme vous le pensez bien nous ne ménagerons aucun effort pour refaire nos structures au Québec et renforcer notre parti."

M. Stanfield ajoute: "nous sommes déterminés à réussir, non seulement pour des raisons partisanes, mais surtout pour nous assurer que notre parti reflétera la réalité culturelle du Canada, en même temps que la province de Québec reflètera la réalité politique de notre pays." (...) "Dans les circonstances présentes, il est naturel et bien fondé qu'il existe quelque incertitude. Mais il n'est pas de raison valable pour justifier la crainte ou le manque de confiance dans la survie de nos institutions et la force de notre unité."

M. Stanfield espère que, vue les circonstances actuelles du gouvernement minoritaire, qu'il y aura une revalorisation immédiate du Parlement, un renouveau de son rôle dans notre système. "Dans notre nouveau Parlement, comme d'ailleurs à travers le pays, il y aura bientôt des questions à débattre et des problèmes à discuter. Comme il se doit, les opinions seront divisées quant aux solutions et aux moyens. Mais je suis persuadé que ce nouveau Parlement fera preuve d'une grande fidélité à ses obligations vis-à-vis le pays — tout le pays. Il reflétera j'en suis certain, le sentiment d'appartenance à une même famille et à une même société, de même qu'il affichera aussi une fierté croissante par rapport au Canada et une confiance grandissante en son avenir. Je ferai tout mon possible pour qu'il en soit ainsi."




M. Gabriel Soulodre, de Supercrete Ltd. à Winnipeg, reçoit un Certificat de mérite de la main de M.R.G. Head, un sous-ministre adjoint du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour l'innovation d'une forme de brique qui fut utilisée pour la première fois dans la construction, à Minnedosa, de la Tanners Crossing Elementary School. La présentation eut lieu le 15 novembre 1972 à Toronto, lors du Programme 1972 pour oeuvres en éléments de maçonnerie.

LES AGRICULTEURS CANADIENS UNE DIMINUTION DE LEUR REVENU NET

OTTAWA – Les agriculteurs canadiens, dont la production s'est vendue à des prix exceptionnellement élevés cette année, peuvent s'attendre à une diminution, pouvant aller jusqu'à cinq pour cent, de leur revenu net réalisé pour l'an prochain. Telles sont les prédictions de M. W.L. Porteous, directeur de la Division de l'agriculture à Statistique Canada.

Lors de la Conférence annuelle sur les perspectives de l'agriculture canadienne, à Ottawa, M. Porteous a déclaré que les agriculteurs canadiens ont dû, selon toutes prévisions, réaliser cette année des gains nets sans précédent de 2 milliards de dollars, soit environ 600 millions de plus que l'an dernier.

Il a ajouté que, selon toute vraisemblance, les recettes agricoles en espèces de 1973 demeureraient voisines de leur niveau de 1972. On s'attend à des augmentations des ventes de bétail et de produits animaux. Toutefois, en 1973, les recettes provenant des grandes cultures devraient diminuer alors que les dépenses agricoles devraient continuer à augmenter. Ces fluctuations devraient entraîner un revenu net réalisé de 1.9 milliard de dollars, soit 4.4% de moins.

La prédiction de ce rapide retournement de situation se fonde en partie sur les conditions du marché mondial du blé où la Russie joue un rôle prépondérant. M. Porteous a déclaré que la Russie avait importé des quantités considérables de blé cette année. La rapide baisse des stocks canadiens en est la preuve mais l'expérience laisse prévoir que sa production aura remonté l'an prochain.

M. Porteous a établi un parallèle entre les perspectives de 1972-1973 pour le blé et l'expérience de la campagne agricole 1965-1966. Cette année-là, le commerce mondial s'est nettement accru et les stocks des principaux pays ont considérablement diminué; c'est un peu ce qui se produit actuellement.

Malheureusement pour les producteurs de blé canadiens, a ajouté M. Porteous, cette situation n'a duré qu'un an. Après cette poussée, le commerce mondial du blé a régressé et les stocks se sont accumulés comme jamais auparavant.

M. Porteous a donc conseillé la prudence aux agriculteurs, en les incitant à prévoir une baisse du commerce mondial des céréales en 1973-1974, ainsi qu'un accroissement des stocks accompagné d'une diminution des prix du blé. Il a toutefois ajouté que rien actuellement ne laissait entrevoir des "réajustements" qui replaceraient les agriculteurs canadiens face au dilemne des années '65, c'est-à-dire à l'accumulation des surplus et au rétrécissement du marché.

Selon M. Porteous, les prix du bétail en 1972 sont favorables malgré l'augmentation, dans le monde entier, du nombre de bovins et un chiffre record de porcs. Les pays qui ont des excédents trouvent de nouveaux débouchés auprès des nations importatrices. Il est possible que les prix du bétail diminuent quelque peu en 1973 mais aucune régression n'est actuellement à prévoir.

Au sujet des questions plus générales, M. Porteous a déclaré lors de la conférence que le nombre de fermes au Canada avait diminué de 15% au cours des cinq dernières années et qu'il totalise maintenant 366,128. Par contre, la taille moyenne des exploitations agricoles est passée de 404.5 acres à 463.4 acres. Les prairies ont connu les plus fortes augmentations: le Manitoba, 543.4 acres contre 480.1, la Saskatchewan, 845.2 contre 763.4 et l'Alberta, 789.5 contre 705.7.

Au cours de la même période, la population agricole a diminué de 24%: 1,489,-565 contre 1,960,365. Moins de 7% de la population canadienne vit maintenant dans des fermes.

La diminution la plus importante a eu lieu au Nouveau-Brunswick: la population agricole a régressé de 47% pour se stabiliser à 24,453.

Environ 11% de tous les agriculteurs n'habitent plus leur ferme. Par contre, 92% des fermes du Canada sont exploitées par des particuliers et 2%, par des corporations. Les autres fermes sont gérées par des sociétés en nom collectif ou par d'autres genres d'organisation.

M. Porteous a de plus ajouté qu'une enquête effectuée en juillet par Statistique Canada a indiqué qu'environ 40% de tous les exploitants agricoles au Canada avaient déclaré des gains de rémunérations pour 1971. Le pourcentage variait entre 30% au Manitoba et plus de 50% en Colombie-Britannique.

$389,763 POUR INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES

Le Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, M. Laurent Desjardins, annonçait récemment des subventions d'une valeur totale de $389,-763 partagées entre 48 communautés manitobaines, pour la construction d'installations récréatives.

Ces subsides représentent le deuxième versement de fonds provenant des profits de la loterie manitobaine, destinés à aider à donner à tous les résidents du Manitoba des installations récréatives. Une somme de $180,000 a été partagée entre 14 communautés au mois de septembre.

Des demandes d'octrois ont été acceptées seulement de municipalités ou autres gouvernements locaux qui garantissaient la participation locale des projets tant pour la construction que pour les frais d'opération d'une installation. Pour tous les projets approuvés, les octrois représentent 25% du coût total jusqu'à un maximum de $20,000.

Parmi les communautés qui ont reçu une subvention par ce programme du Ministère des Loisirs, notons surtout les suivantes: – le village de Hartney, $116. pour un terrain de jeu; la municipalité de Riverside, $12,500 pour la construction d'un aréna à Dunrea; le village de St-Claude, $1,400 pour un champ de tir au fusil et un terrain de jeux; le village de Notre-Dame-de-Lourdes, $1,000 pour un terrain de tennis; la municipalité de La Broquerie, $508 pour des améliorations apportées à l'aréna de La Broquerie; le village de Ste-Anne, $16,250 pour l'installation de glace artificielle à l'aréna.

SIGNATURE D'UN ACCORD SUR LES OEUFS

OTTAWA, 30 novembre 1972 – Les régies provinciales des marchés et les offices provinciaux de commercialisation ont signé aujourd'hui un accord de participation à la mise en oeuvre d'un plan national de commercialisation des oeufs.

L'entente est identique à celle signée le 20 novembre par les ministres provinciaux de l'agriculture et par celui du gouvernement fédéral.

Seule Terre-Neuve n'a pas signé, une enquête sur l'industrie des oeufs étant en cours dans cette province.

"J'ai confiance que le programme fonctionnera avant la fin de cette année", a déclaré M. Paul Babey, président du Conseil national de commercialisation des produits de ferme.

La formation d'un office national de commercialisation des oeufs marque une étape importante dans l'histoire de l'agriculture canadienne. C'est le premier office formé en vertu de la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et l'aboutissement de nombreuses années de planification et de négociations de la part des producteurs d'oeufs de concert avec les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

"Le concept des offices nationaux de commercialisation des produits agricoles a toujours été une question épineuse au sein de la classe agricole. C'est tout à l'honneur des intéressés d'avoir manifesté le dévouement, la ténacité et la patience nécessaires pour atteindre ce haut niveau de bonne entente et de collaboration", a ajouté M. Babey.

"J'ai été très satisfait des progrès réalisés dans la mise au point de ce plan et par le fait qu'il ait été si bien accepté par les producteurs.

"Il reste encore des détails à régler, mais j'espère que les gouvernements prendront bientôt les mesures définitives pour que l'office puisse commencer son travail.

"Je crois que les offices et les programmes nationaux de commercialisation ouvrent la voie à de grandes perspectives pour les producteurs, pour l'industrie agricole et pour l'économie canadienne toute entière.

"J'entrevois que la formation de cet office et de ce plan particuliers permettront de jeter les bases de nouveaux projets applicables à d'autres produits dans un avenir très proche", a poursuivi M. Babey.

Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles a déjà reçu des propositions de la part des producteurs de dindons pour l'établissement d'un plan national de commercialisation. Comme dans le cas des oeufs, le Conseil national tiendra des audiences publiques et fera enquête sur l'à-propos d'instituer un plan national avant de faire des recommandations au gouvernement fédéral.

"Le Conseil canadien des producteurs d'oeufs a fourni de remarquables efforts pour la création de son programme de commercialisation et il faut l'en féliciter", de dire M. Babey.

"Nous, du Conseil national de commercialisation des produits agricoles, avons apporté des modifications à cette proposition pour tenir compte de certaines observations recueillies au cours de nos enquêtes et de nos audiences publiques, mais l'idée générale et la planification ont été acceptées en tant que telles.

"Je suis convaincu que la plus grande contribution que puissent apporter les offices nationaux consiste à tirer un meilleur parti des avantages qu'offrent ces nouveaux programmes de commercialisation.

"Les offices nationaux peuvent poursuivre cet objectif en augmentant la consommation par personne par des moyens tels que la mise au point de nouveaux produits et l'application de méthodes modernes de transformation tout en exploitant pleinement les possibilités d'exportation.

"Les consommateurs peuvent, eux aussi, se réjouir de la formation des offices nationaux de commercialisation, puisque ces derniers contribueront à assurer la disponibilité de produits alimentaires canadiens de haute qualité à des prix stables et raisonnables", a rappelé M. Babey.

"Je félicite les producteurs et leurs organismes qui ont fait preuve de tant d'opiniâtreté et de patience pour en arriver à la mise en marche du plan et de l'office de commercialisation des oeufs à l'échelon national. Je félicite aussi les gouvernements qui ont apporté leur aide et leur collaboration à la mise au point et à l'application de ce plan. Au nom du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, je remercie également tous ceux qui ont fait des propositions et présenté des suggestions positives lors de notre enquête sur l'à-propos d'établir un office national de commercialisation des oeufs."

d'une région à l'autre

ST-BONIFACE

NOCES DE DIAMANT

Le 20 novembre dernier, au milieu d'un groupe intime de parents et amis, M. et Mme Arthur Bibeau célébraient leurs noces de diamant, et pour marquer d'une façon tangible cette étape de leur vie conjugale, les enfants des jubilaires organisaient une réception suivie d'un banquet qui eurent lieu à la salle Gateway de l'hôtel Fort Garry.

M. Bibeau naquit à St-Louis-de-Bon-Secours, Qué., en 1885. Mme Bibeau (née Phoebe Chale) vit le jour à Grafton, North Dakota, Etats-Unis, en 1886. Ils unirent leur destinée à Bathgate, Dakota-Nord en 1912. Trois filles sont issues de ce mariage: Edith (Mme Emile Savoie) et Cécile (Mme Emery Proulx), toutes deux de St-Boniface, et Thérèse (Mme Edward Lowe) de Calgary, Alberta. La famille compte 10 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Agissait en tant que Maître de Cérémonies, Emile J. Savoie.

Parmi les voeux et souhaits présentés aux jubilaires, il faut noter un câblogramme de Sa Majesté la Reine Elisabeth; des messages et télégrammes apportant des souhaits de santé et longue vie de la part du Premier Ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau; du Lieutenant Gouverneur de la Province du Manitoba, son Honneur W.J. McKeag; le Premier Ministre du Manitoba Edward Schreyer; Joseph-P. Guay, Député de St-Boniface à la Chambres des Communes; son Honneur le Maire de Winnipeg, Stephen Juba, Messieurs David Lewis, Stanley Knowles et Sidney Spivak.

Il faut noter aussi que les héros de la fête furent les heureux récipiendaires de la Présentation d'Honneur au Mérite en témoignage des services éminents rendus à la collectivité de la circonscription de Saint-Boniface. Ce certificat fut présenté par le Député de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay. Ce dernier présenta également le Toast traditionnel aux jubilaires.

Les adresses, en français et en anglais, portant sur les faits saillants de la vie à deux des hôtes de la fête, furent présentées par Michel Savoie et Arthur Proulx respectivement, tous deux petits-enfants de M. et Mme Arthur Bibeau. Le gâteau de fête avait été magnifiquement décoré par l'épouse d'un des petits-fils, Mme Georges Proulx.

Prenaient place à la Table d'Honneur: M. et Mme Arthur Bibeau ainsi que leurs trois filles, Edith, Cécile et Thérèse. Une cinquantaine d'invités, parents et amis très intimes des jubilaires, prenaient place au banquet. M. le Curé l'abbé Léo Couture représentait la paroisse Cathédrale; il récita les prières habituelles avant le repas.

M. et Mme Arthur Bibeau tiennent à remercier bien chaleureusement leurs enfants, ainsi que tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette fête, soit par envoi de fleurs, lettres, cartes et télégrammes.

HAYWOOD

La partie de cartes qui a eu lieu le 3 décembre fut un véritable succès, malgré le froid de cette soirée d'hiver. Tous les participants, 68 au total, se sont bien amusés; ces personnes venaient surtout de Haywood et St-Claude.

Les gagnants à cette partie de cartes étaient, du côté des hommes, M. Noé Lambert (premier prix) et M. Edmond Ducharme (deuxième prix); chez les dames, Mme Joseph Lambert (premier prix) et Mme Marcel Dequier (deuxième prix). Le prix de consolation fut gagné par Victor Massinon, le prix d'entrée par Marcel Dequier, et la bouteille de parfum par Lucille Dheilly.

La salle de Haywood a reçu un beau frigidaire neuf, cadeau de la part des vétérans de St-Claude et Haywood. Tous les paroissiens remercient sincèrement les vétérans pour ce beau cadeau.

AUBIGNY

Les paroissiens d'Aubigny souhaitent la bienvenue dans leur milieu aux paroissiens de Ste-Elizabeth qui ont décidé de fermer leur église pour les mois d'hiver. La coopération la plus fraternelle existe entre les deux groupes. A titre d'exemple, la paroisse d'Aubigny ayant décidé de renouveler la crêche de Noël, les gens de Ste-Elizabeth ont bien voulu offrir leur crêche qui est très jolie.

Nous offrons nos sympathies à M. Onésime Clément, à l'occasion de la mort de son frère, M. Edouard Clément, décédé subitement à sa demeure à Winnipeg le 29 novembre, à l'âge de 85 ans.

Dimanche le 3 décembre fut baptisée Nicole-Marie-Angélina, née le 28 septembre, fille de M. et Mme Guy Chartier. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Emile Laurin, de Richer, grands-parents de l'enfant.

AU SÉMINAIRE

Bonjour à tous ! Nous voici déjà en plein mois de décembre et en pleine saison de hockey. Les vacances de Noel débutent le 22 décembre pour se terminer le 3 janvier 1973. Je vous assure cependant qu'on a pas de temps à perdre d'ici ce temps-là. Nos trois équipes de hockey jouant à l'extérieur sont déjà en marche et la saison s'annonce très intéressante.

L'équipe des moins de 18 ans, BISONS I, joue sa première partie le 7 décembre contre Louis Riel. Dans cette ligue se trouve aussi le Collège et Springfield. Toutes les parties ont lieu à l'aréna Bertrand les mercredi ou jeudi à 4h30.

Dans la catégorie des 14 ans et moins, les BISONS II et III affronteront d'autres équipes de St-Boniface dans une ligue communautaire. A cause du grand nombre de joueurs, deux équipes furent formées pour donner la chance à plus de gars de participer. Bonne chance à tous les membres des équipes ainsi qu'aux entraîneurs dont Jules Comeault, l'abbé Gérard Dionne, Paul Campeau et Rémi Bisson.

Parmi d'autres activités, une soirée organisée par les soeurs eut lieu le samedi 11 novembre pour les gars des grades 10 à 12. Pendant ce petit "party", les gars visitèrent le couvent des soeurs de fond en comble pendant que les soeurs expliquaient leurs tâches et responsabilités particulières. On eut ensuite des jeux, des prix et des saynètes, et enfin un goûter merveilleux. Ce fut une soirée de rires et de plaisir pour tout le monde. Merci à nos chers soeurs!

Je profite aussi de l'occasion pour souhaiter bonne chance à Sr Claudette Mercier qui a dû subir une intervention chirurgicale le mercredi 22 novembre. On pense beaucoup à elle en espérant qu'elle récupère ses forces au plus tôt et puisse venir nous rejoindre.

Un de nos confrères de la 9e année, Paul de Moissac, se trouve aussi à l'hôpital à la suite d'un accident tout dernièrement. Tout en glissant en luge avec d'autres gars, Paul s'est fracturé la jambe juste au-dessus du genou. Il devra patienter au moins deux mois avant de pouvoir marcher. Bon courage à Paul, et qu'il se guérisse au plus tôt!

Enfin, tous nos efforts se portent ces temps-ci sur notre soirée de Noel qui aura lieu dimanche le 17 décembre à 8h p.m. Les gars mettront en évidence leurs talents de chanteurs, musiciens, et comédiens pour cette soirée présentée à tous les parents et amis du Séminaire. Ca promet d'être intéressant.

R. Bilodeau

ST-LAZARE

Nos sincères condoléances à M. Joseph Tremblay et à Mme François Desjarlais qui viennent de perdre leur frère Paul. M. Tremblay était agé de 64 ans et dix mois.

Nous apprenons en dernière heure que la patinoire est ouverte. C'est donc le temps de sortir les patins et de se rendre à la patinoire. On s'attend à ce que les parties de hockey commencent dans sept à dix jours.

Dix années, c'est vite passé . Dix ans déjà depuis la célébration de la première messe dominicale dans la nouvelle église. C'est le dimanche 23 décembre 1962 que l'abbé Gérard Régnier, curé d'alors, célébrait la première messe dans la nouvelle église construite sous son habile direction. C'est une journée mémorable dans l'histoire de St-Lazare.

Toutes nos félécitations aux Chevaliers de Colomb de Roblin, Man. qui viennent de former leur propre conseil.

M. et Mme Phélizia Dupuis du 1001, boul. Chevrier, Fort Garry, célébraient le 29 novembre 1972 leur 50e anniversaire de mariage. M. et Mme Dupuis ont neuf filles, huit fils, 145 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

STE-AGATHE

Jeudi soir le 30 novembre les dames de la Ligue des femmes catholiques de Ste-Agathe avaient une assemblée qui pourrait avoir d'heureuses répercussions dans la paroisse. Mlle Gisèle Saurette, étudiante au service social de l'Université du Manitoba, étant venue visiter l'école, remarqua que certains jeunes élèves avaient plus de mal que d'autres à apprendre. Formant un projet pour leur venir en aide, elle en fit part à Mme Alice Labelle, directrice de l'école, qui l'approuva, et avec l'assentiment de Mme Emilienne Noëlette, présidente de la Ligue, Mlle Saurette invite donc quelques membres bénévoles de l'Association des dames du Manitoba (qui s'occupe des enfants ayant des difficultés particulières à l'école) de se joindre à elle pour parler et expliquer aux dames de Ste-Agathe ce qui peut être fait pour ces enfants, par une méthode qui a obtenu du succès en maints endroits. Un film illustrant des exercices d'équilibre physique susceptibles d'influencer favorablement le mental, sont à la base. Les dames visiteuses surent capter l'attention et l'intérêt de toute l'assemblée en traitant le sujet avec charitable compréhension et compétence.

Les questions posées sur ces cas particuliers furent répondus avec satisfaction. Quelques dames de l'assemblée donnèrent leur nom pour souscrire au projet de Mlle Saurette après les Fêtes, projet qui serait de surveiller et d'aider les enfants quelque peu handicapés, de leur prêter l'attention individuelle dont ils ont besoin pour arriver à surmonter les obstacles au succès scolaire et à la joie commune, bienfaits qui pourraient les suivre le long de leur vie. Mme Alice Labelle se fit l'interprète de toutes pour remercier très sincèrement les bienveillantes visiteuses qui prirent congé après le goûter.

Les affaires de la Ligue furent alors abordées. Toutes les dames se sont réjouies du beau succès de leur vente de pâtisseries du dimanche 26 novembre, qui leur permet d'aller de l'avant avec leur projet d'un dîner des anciens de la paroisse pour dimanche prochain le 10 décembre. On discuta et décida du menu et autres détails du repas et de la réception.

Après avoir assisté aux funérailles de son fils Denis, lundi le 27 novembre à Bengough en Saskatchewan, Mme Maria Olivier, accompagnée de sa belle-fille, Mme Denis Olivier, vint passer le reste de la semaine à Ste-Agathe pour visiter son père, M. E.-D. Noëlette, et autres parents et connaissances. Elles reprenaient l'avion dimanche le 3 décembre pour retourner à Los Angeles, Californie.

Meilleure santé à M. J.-A. Courcelles et à M. Orville Duquette, patients à l'hôpital de Morris, et à M. Lévis Courcelles, malade chez lui.

LORETTE

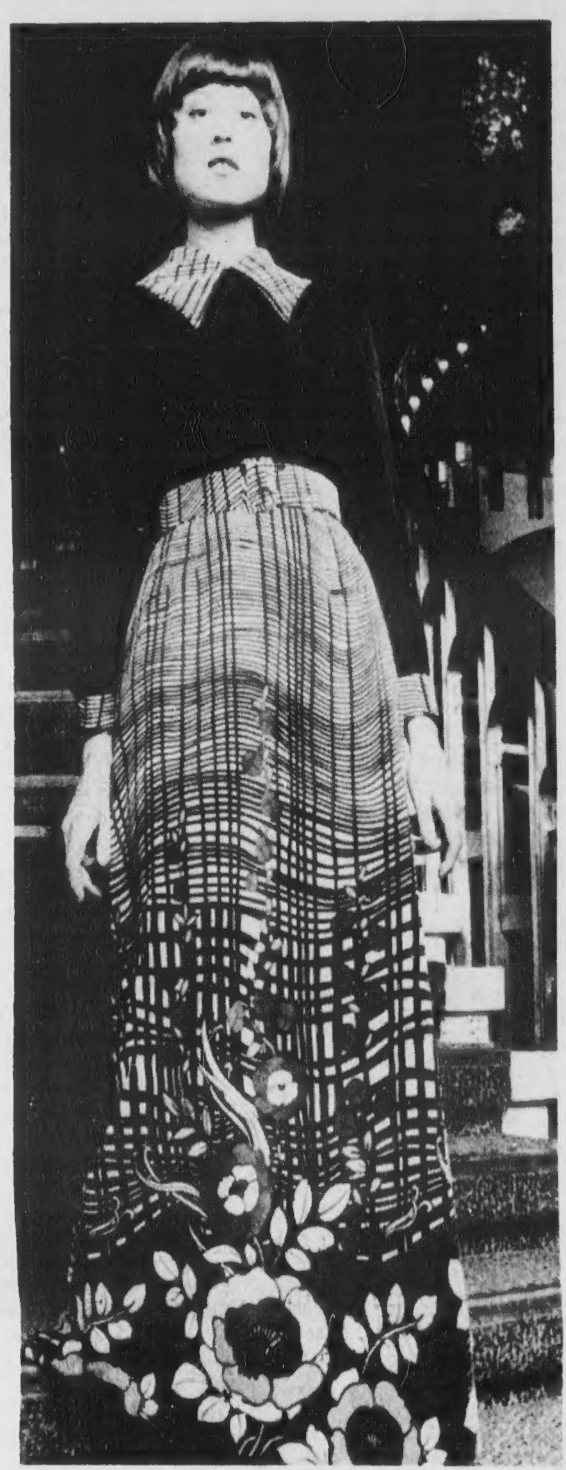
L'équipe du curling de Mme Isabelle Roch, comprenant Mmes Madeleine Cournoyer, Liliane Roy, Marie Landry, a pris part au tournoi qui eut lieu au Bonspiel de Transcona. Nous les félicitons, car cette dite équipe de dames de Lorette a remporté le troisième prix.

Le comité des patineurs de fantaisie a eu son assemblée annuelle et les membres ont choisi un nouvel exécutif pour l'année 1972-73, qui se compose comme suit: présidente, Thérèse Vielfaure; première vice-présidente, Diane Desmarais; deuxième vice-présidente, Irène Ferland; troisième vice-présidente, Marie-Reine Ross; secrétaire, Renée Jeanson; trésorière, Sally Dupuis. Les jeunes qui aimeraient participer à ce club n'ont qu'à communiquer avec la secrétaire. Merci aux bénévoles qui ont pris charge durant l'année passée et bon courage aux nouvelles.

Vingt-quatre dames ont assisté à une démonstration de plaques artistiques modernes, sous la direction de Mme Ada Guénette de St-Vital. C'est la première démonstration de ce genre qui se donne à Lorette chez Mme Anne Marcoux. Les dames en ont profité pour s'en procurer et pour donner comme cadeaux de Noël.

Félicitations aux réalisateurs de l'émission SUZANNE ET MOI, qui paraît les mercredis à CBWFT. Suzanne est une des nôtres, et on apprécie bien ce programme.

propos de saison...



SOPHISTIQUEE — Velours à imprimé treillis pour cette robe du soir à col et poignets contrastants. Une ceinture souligne le corsage de crêpe noir et domine une jupe légèrement foncée dans les tons de châtaigne et de noir, et bordée d'un motif floral abstrait. Création Hugh Garber pour Margo Dress.

LE BESOIN DE S'OPPOSER

Votre bébé n'était que rires, gentillesse et douceur. Vous l'éleviez sans aucun problème. Mais voilà qu'il devient difficile, contrariant et se heurte à vous de plus en plus souvent. Ne vous alarmez pas: c'est signe de santé, de caractère, de développement personnel. En s'opposant à vous, votre enfant structure sa jeune personnalité, l'affirme, et prépare déjà sa future vie.



Dans son laboratoire de psychologie expérimentale, aux Etats-Unis, un illustre pédiatre, le Dr Spitz, fait depuis de nombreuses années des recherches intensives sur la psychologie des nourrissons et des jeunes enfants. Il a prouvé, notamment, que les expériences vécues au cours de la petite enfance (et on parle même, à présent, des mois précédant la naissance) s'impriment dans le psychisme comme dans une mémoire d'ordinateur. Notre vie adulte est, en quelque sorte, "programmée" au cours de nos premiers mois, de nos premières années. Le freudisme est, d'ailleurs, la recherche de cette programmation initiale individuelle.

Pour en savoir plus long sur ces processus délicats de l'humanisation, j'ai interrogé une spécialiste de la psychologie infantile.

— Les recherches de laboratoire du Dr Spitz, me confirme Mme R., font autorité. Je puis vous citer une de ses observations qui se rapporte à votre propos. De jeunes chiots d'une même portée ont été répartis en deux catégories. Dans l'une, la règle était de ne jamais rien refuser aux jeunes chiens.

Dans l'autre, on contrariait souvent leur attente. Après quelques mois, on s'est aperçu qu'en grandissant, les chiots n'ayant jamais été frustrés devenaient incapables de s'organiser, de se protéger, de tirer parti de situations imprévues. Ils tournaient en rond sur eux-mêmes, se cognaient, se recognaient, bref, s'affolaient dans des moments où ils auraient dû prendre une initiative. Au contraire, les chiots familiarisés avec des frustrations successives se révélaient aptes à affronter des obstacles soudains, supportaient les difficultés, et se montraient bien préparés à faire face à une vie normale.

SANS AUCUNE CONTRAINTE PAS DE MATURATION

Pour les petits enfants, les processus sont similaires. Leur personnalité ne peut se structurer que par des contraintes progressives qui sont la condition même de leur maturation et de leur bonne adaptation à la vie. Le tout-petit voudrait bien rester en contact étroit et constant avec sa mère, comme lorsqu'il vivait encore dans son sein, mais il doit apprendre à supporter l'éloignement, la distance: première privation due à la naissance. Puis, la tétée se fait attendre, le hochet tombé par terre n'est pas toujours rendu sur-le-champ, les pleurs qui durent trop longtemps provoquent l'intervention maternelle.

Quand l'enfant grandit, on l'enferme dans les limites de son parc, on l'attache à sa chaise haute, à son landau. Il n'a pas le droit de casser les objets fragiles, ni de toucher aux couteaux, aux allumettes, au feu. On l'empêche de s'approcher de la fenêtre ouverte, de mordre le petit frère, de prendre le jouet de la petite soeur. On le gronde s'il salit sa culotte, s'il mouille son lit, s'il renverse sa panade, s'il fait des colères, etc. Autant de contraintes qui le cabrent, mais qui sont indispensables pour faire de lui un être civilisé.

Assez rapidement, la mère apparaît comme celle qui interdit bien des choses, et, dans son effort d'identification à l'image maternelle, le petit enfant va se mettre, lui aussi, à dire "non". Or ce "non" est plein d'ambiguités.

Voyez un nouveau-né qui cherche le sein: il fait spontanément (et inconsciemment) le signe que nous considérons conventionnellement comme négatif. Pendant ses premiers mois, ce mouvement sera cependant pour lui expressif de plaisir et d'accord, alors que nous aurons tendance à l'interpréter en sens contraire. Ce n'est qu'en grandissant que le nourrisson apprend peu à peu le sens que nous donnons à ce mouvement et, par comparaison, la signification du geste "oui". A ce stade-là, un premier jugement entre dans la vie du bébé: c'est la naissance de l'humain dans l'enfant. Les animaux, eux, n'y arrivent jamais, et en restent aux coups de pattes. L'apprentissage du oui et du non amène à la discussion, c'est-à-dire à la pensée plutôt qu'à la bataille.

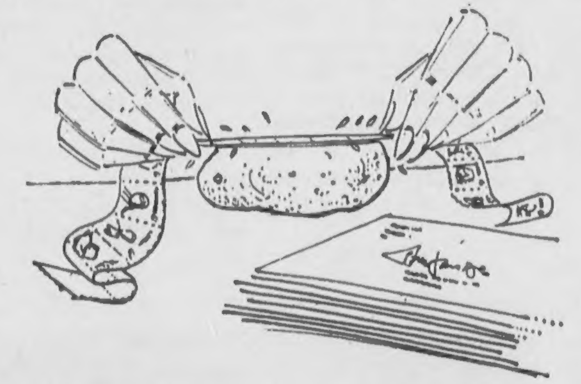
A boire pour vos plantes même si vous n'êtes pas là

Vous partez pour une semaine et vous vous inquiétez pour vos plantes. S'il fait soleil pendant tout ce temps, il y a des chances pour qu'elles soient asséchées quand vous rentrerez. Elles auront à boire l'eau qu'il leur faut si vous utilisez les trucs suivants.

1. Prenez un morceau de coton de deux pouces de largeur et de deux pieds de longueur. Déposez un de ses bouts dans un vase d'eau qui sera posé plus haut que la plante et l'autre bout dans la terre de votre plante. Cela vaut pour une bonne semaine où l'eau s'amènera peu à peu à la plante.

2. Si vous avez plusieurs plantes ce truc-ci sera peut-être plus pratique. Arrosez-les bien. Ensuite, couvrez-les d'un sac de plastique. L'humidité première se condensera dans le sac et au fur et à mesure que la terre se s'asséchera, elle retombera.

Pour timbrer vos enveloppes



Si vous n'aimez pas le goût de la colle (qui l'aime?) et que vous n'avez pas d'éponge, coupez une pomme de terre en deux et passez vos timbres sur la face sans pelure du légume. La pomme de terre fournit assez d'humidité pour vous permettre d'accomplir ce boulot.

"UN JOURNAL INACHEVÉ"

Le 5 octobre: Aujourd'hui, ma vie a commencé. Mes parents ne le savent pas encore. Je suis plus petite qu'un pépin de pomme, mais déjà je suis moi. Et, si peu formé que je sois à la minute présente, il est certain déjà que je serai une petite fille. J'aurai des cheveux blonds et des yeux bleus, et je sais que j'aimerai les fleurs.

19 octobre: J'ai un peu grandi, mais je suis encore trop petite pour faire quoi que ce soit par moi-même. Maman fait à peu près tout pour moi. Et ce qui est curieux, c'est qu'elle ne sait pas encore qu'elle me porte là, juste au-dessous de son coeur, et me nourrit de son sang.

23 octobre: Ma bouche commence tout juste à se former. Songez un peu ! D'ici un an, je rirai; plus tard je pourrai parler. Je sais que mon premier mot sera "maman". Qui donc prétend que je ne suis pas encore une véritable personne? Je suis quelqu'UN, tout comme la miette de pain; si petite qu'elle soit elle est quand même du pain véritable.

27 octobre: Aujourd'hui, mon coeur a commencé à battre tout seul. Désormais, il battra doucement pendant tout le reste de ma vie. Sans jamais s'arrêter pour se reposer. Et puis, après de longues années, il se fatiguera, il s'arrêtera, et je mourrai. En attendant, je ne suis pas à la fin, mais au début de mon existence.

2 novembre: Je grandis un peu tous les jours. Mes bras et mes jambes commencent à prendre forme. Mais il me faudra attendre très longtemps avant que mes petites jambes me portent et que je coure me jeter dans les bras de ma mère, avant que mes bras puissent étreindre mon père.

12 novembre: Maintenant de minuscules doigts commencent à se former à mes mains. C'est étonnant comme ils sont petits. Et pourtant ils seront merveilleux!

Ils sauront caresser un petit chien, lancer une balle, cueillir une fleur, toucher une autre main... Mes doigts peut-être un jour joueront du violon ou peindront un tableau.

20 novembre: Aujourd'hui pour la première fois le docteur a dit à maman que je suis là, vivante, sous son coeur. Tu es heureuse, maman? D'ici peu, je serai dans tes bras.

25 novembre: Mon père et ma mère ne savent même pas que je suis une petite fille. Peut-être attendent-ils un garçon, ou des jumeaux. Mais je vais leur faire une surprise. Et je veux m'appeler Catherine, comme maman.

10 décembre: Mon visage est tout à fait formé. J'espère que je vais ressembler à maman.

13 décembre: Maintenant, je commence tout juste à voir, mais il fait encore sombre tout autour de moi. Bientôt pourtant, mes yeux s'ouvriront sur le monde du soleil, et des fleurs, et des petits enfants. Je n'ai jamais vu la mer, ni la montagne, ni un arc-en-ciel. Comment est-ce, en vrai? Comment es-tu, en vrai, maman?

24 décembre: Maman j'entends battre ton coeur. Je me demande si tu entends le mien qui bat tout bas. Il est si régulier: tup-tup, tup-tup. Tu auras une petite fille bien portante, maman. Je sais qu'il y a des bébés qui ont du mal à venir au monde. Mais il y a de gentils médecins pour aider les mamans et les bébés. Je sais aussi qu'il y a des mères qui ne désirent pas leur bébé. Mais j'ai bien hâte d'être dans tes bras, de toucher ton visage, de regarder dans tes yeux. Tu m'attends comme je t'attends, n'est-ce pas?

28 décembre: Maman, pourquoi les as-tu laissé mettre fin à ma vie? Nous aurions été si heureuses ensemble!

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale



M. J. Robert Ouimet

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. J. Robert Ouimet au Conseil d'administration de la Banque. M. Ouimet est vice-président exécutif des Entreprises J. René Ouimet Ltée, de Cordon Bleu Limitée et administrateur de plusieurs autres sociétés.

Il détient une licence ès sciences commerciales de l'École des Hautes Études Commerciales, Université de Montréal; une maîtrise en sciences politiques et sociales de l'Université Internationale de Fribourg, Suisse; et une maîtrise en administration de l'Université Columbia, New York.



UN HOMME TROUVÉ MORT : ON FERME !

BILLET de J.-P. A.

Un ivrogne a été trouvé mort dans son lit. Un simple fait divers? Non. Ceci s'est produit la semaine dernière, dans un centre de désintoxication à quelques coins de l'hôtel de Ville de Winnipeg. Depuis six mois environ, ce centre, appelé "Main Street Project", héberge le temps de cuver leur vin, les pauvres hères que l'alcool a fait crouler dans les ruelles ou les édifices environnants.

Moins fortunés que le bon Samaritain, les animateurs du "Main Street Project" n'avaient pu s'installer que dans un local insalubre fort mal équipé pour l'initiative qu'ils avaient entreprise. Des démarches répétées auprès des autorités publiques étaient restées sans réponse. Evidemment. Pourquoi se déranger pour quelques "robineux" trop saouls pour voter?

Plus de mille ivrognes ont été hébergés. Mais la semaine dernière, il y en a un, le premier, qui sans prévenir, est mort sur sa couchette ! Il a bien fallu en avertir les autorités. Elles sont venues pour constater... qu'on peut mourir inopinément dans son lit ailleurs qu'à l'hôpital! Pour constater aussi que le local du "Main Street Project" présentait des conditions vraiment inadmissibles pour une ville qui a des règlements de santé. Conclusion: "Vous avez quatre jours pour fermer et vous installer ailleurs, dans un endroit conforme aux règlements !"

– Mais on n'a pas l'argent pour louer quelque chose de mieux !

"Ça, ce n'est pas notre problème. Nous autres, les gardiens de la santé publique, on s'occupe de faire observer les règlements !"

– Et les ivrognes dans les ruelles? qui va s'en occuper? L'hiver dernier, on en a trouvé gelés morts!...

En apprenant cet incident, je me suis rappelé l'Evangile du dimanche précédent, celui où le Roi sépare les hommes en deux groupes: "Venez à ma droite, vous qui m'avez accueilli alors que j'étais étranger!... Allez-vous-en à gauche, vous qui ne m'avez pas accueilli!"

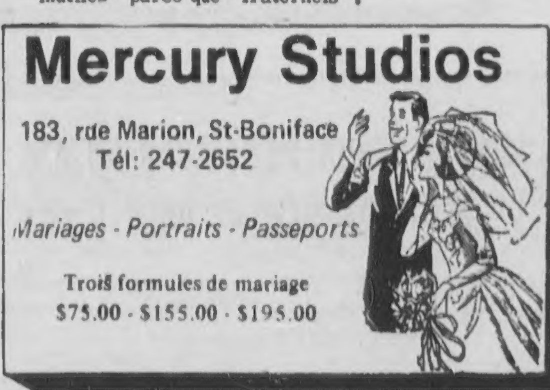
J'ai essayé de me voir dans une ruelle de Winnipeg, en train de ramasser un pauvre type tout baveux, sentant le sûr, l'urine et quoi encore. Rien de bien tentant! Le Christ veut-il parler de types comme celui-là? Pendant que ma sensibilité s'évertue à faire toutes sortes d'entorses au texte évangélique, quelques braves types font la ronde des ruelles pour ramasser de pauvres loques humaines, parfois les mêmes, et leur donner un abri en attendant qu'elles "en reviennent". Et pour poser ce simple geste humain, fraternel, "inutile" (au sens de rentabilité ou de réhabilitation). Le "Main Street Project" n'a pas réussi en six mois à recevoir de notre société "civilisée et organisée" les fonds suffisants, voire même élémentaires !

A qui la faute? Au gouvernement? A l'hôtel de ville? Bien sûr!... Chose curieuse, pendant que je tombe à bras raccourcis sur le dos du gouvernement, les phrases de l'Evangile persistent à remonter à la surface et elles ne parlent ni du gouvernement, ni des fonctionnaires; elles me pointent du doigt! "Et toi, qui te dis mon disciple, qu'est-ce que tu fais pour rendre la société "fraternelle" même envers les déchus, les irrécupérables?"

Peut-être que je devrais en parler à mon député, à mon conseiller municipal, à mon voisin qui est fonctionnaire public. Peut-être que je devrais commencer par me lever de mon d... me rendre aux réunions, aux assemblées où ensemble l'on pourrait faire bouger le système. Oui, peut-être.

Le Christ en moi trouve-t-il un disciple prêt à se lever de son d..., ou bien un pharisien juif, calviniste, presbytérien, anglican ou catholique, qui tourne en rond en se demandant: Qui est mon prochain"? C'est tellement plus confortable que d'aller dans les ruelles.

Mais le Christ, quand est-ce que je lui ferai passer la rampe pour de vrai? Aujourd'hui. Je commence par ce dont je suis capable en ce moment: écrire pour que le "Main Street Project" continue à poser ses gestes "inutiles" parce que "fraternels".







NOËL

PRENDS DEUX MINUTES... REGARDE

UN CADEAU DE NOËL IDÉAL

LA LIBERTÉ

Pour un an ($6.00)
Pour 5 ans ($25.00)

Le formulaire ci-inclus est la façon idéale d'égayer vos parents et amis pendant toute une année. Comme cadeau, La Liberté pour une année entière, à prix réduit, et en plus chaque abonnement donne une chance pour le tirage d'une motoneige "Skidoo Olympique 340", valeur $950.00, gracieuseté de Berard Shell Service, St-Pierre, Manitoba.

La Liberté à prix réduit est la façon idéale de surmonter le coût élevé des emplettes de Noël, et, si vous le désirez, vous pouvez payer plus tard. Une belle carte avec votre signature annoncera votre cadeau de Noel.

LA LIBERTÉ

Écrivez à: C.P. 96, St-Boniface R2H 3B4

Téléphone 247-4823 (frais renversés)

$6.00 – ABONNEMENT POUR UN AN
$25.00 – ABONNEMENT POUR 5 ANS

Ci-inclus $_______ pour _________
abonnements à La Liberté
Abonnement personnel
Abonnement personnel et comme cadeau
Abonnement comme cadeau seulement

Imprimez votre nom s.v.p.

____
famille prénom

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________________
Adresse ____________________
Code postal ____________________

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________________
Adresse ____________________
Code postal ____________________

ENVOYEZ CADEAU À.
Nom ____________________
Adresse ____________________
Code postal ____________________

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________________
Adresse ____________________
Code postal ____________________

NOTRE "FESTIVAL" ET LES ACTIVITÉS D'HIVER AU MANITOBA



Diane Bérubé, Reine du Festival du Voyageur 1972 a eu quelques difficultés à épingler le bouton du Voyageur sur la veste de cuir de M. Walter Koshel. M. Koshel, le Roi des Trappeurs de Le Pas, est arrivé dimanche soir à l'aérodrome de Winnipeg. Il remit à Diane, une épingle faite d'une queue de lapin blanc. Diane porte le bonnet traditionnel du Voyageur ainsi que la ceinture fléchée et Walter porte la veste de suède à franges et les mocassins du Roi des trappeurs.

La Reine du Festival du Voyageur 1972, Diane Bérubé accueillit d'un merveilleux sourire et d'un joyeux "Bonjour" Walter Koshel, Roi des Trappeurs de Le Pas, à son arrivée à l'aérodrome de Winnipeg.

M. Koshel était de passage à Winnipeg, dimanche soir 26 novembre. Il venait se joindre à un groupe organisé par le Service du Tourisme et des récréations de la Province du Manitoba.

Mlle Bérubé et M. Koshel, partent en tournée de promotion des Activités d'hiver au Manitoba. Ils sont accompagnés de: David Allan, Superintendant du Parc Whiteshell; Annus Stukus, World Hockey; Nich Prych, Représentant de l'Association des Hôtels du Manitoba; Bob Lockie, de l'Association du Tourisme et des Conventions du Manitoba; Jim Bell, conseiller en voyage, Région du Lac Falcon; Wilf Organ, Directeur des Services du Tourisme du Manitoba et George Marsh, agent de promotion de Voyage.

Le groupe quitta Winnipeg, lundi matin, pour une visite de 5 jours dans le Dakota Nord où il visitera en particulier Grand Forks, Minot, Fargo et Bismark.

Au cours de cette tournée, Mlle Bérubé participera à plusieurs activités, où elle parlera en particulier de l'unique Festival français qui a lieu chaque année à St-Boniface. La "Bonne Fête" a lieu cette année du 20 au 25 février.

Une réception et une conférence de presse sont prévues à la Base Aérienne de Grand Forks et aux hôtels "Holiday Inn" de Bismark et de Fargo.

Diane participera également à plusieurs programmes radiophoniques et de télévision. A Winnipeg, un des programmes de Diane passa au canal 8 mardi 28 novembre à 15h00 et le programme du "Roi des Trappeurs" au canal 4 à 21h30.

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux(se) gagnant(e) recevra un prix de $5.00.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

PROBLEME NO:(-4-)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2								■				
3						■						
4			■									
5				■								■
6					■			■				
7											■	
8	■					■				■		
9		■					■					
10			■					■				
11				■					■			
12							■					

HORIZONTAL

1 — Pays de l'anc. Asie antérieure. - Qui est en usage.
2 — Maladie infectieuse. - Joindre l'un à l'autre.
3 — Principe actif des graines du persil. - Poète italien (1729-1799).
4 — Nég. - Surnom des jeunes ouvrières de Paris, en couture.
5 — Possèdent. - Température de fusion d'un mélange eutectique.
6 — Sons émis en chantant. - Term. d'inf. - Ruminant de la famille des Cervides.
7 — Lieu où l'on vend des oiseaux.
8 — Groupe de sporanges chez les fougères. - Dénué d'esprit. - Sa Majesté.
9 — Fleuve de Russie. - Fait son testament.
10 — Symb. chimique. - Une des collines de Jérusalem. - Chef des Métis révoltés.
11 — Gros perroquet. - Enlever la vie brusquement. - Terre argileuse rouge ou jaune.
12 — Danse à trois temps. - Bois noir et très dur.

VERTICAL

1 — Ville de l'U.R.S.S. - Fils de Noé.
2 — Sournoisement. - Epoque.
3 — Canton Suisse. - Morceau de bois brûlé en partie. - Année.
4 — Patrie d'Anne du Bourg. - Vin très estimé.
5 — Anc. contrée de l'Asie Mineure. - Ministre du culte de la Tribu de Lévi.
6 — Art. espagnol. - Combat entre deux adversaires. - Mois de l'année.
7 — Lettres écrites par un auteur ancien. - Nég.
8 — Homme ignorant. - Viande rôtie. - Note de musique.
9 — Exciter au-delà des mesures ordinaires.
10 — Instruite d'un secret. - Située.
11 — Faire sonner une cloche lentement. - Homme politique allemand, ministre d'état. de 1804 à 1808.
12 — Grand lac. - Animal du sexe féminin.

JACQUES BREL PARLE...

"Il faut raconter aux gens des petits 'trucs' qui vont leur donner quelques instants de joie. C'est ce que j'essaie de faire en écrivant une chanson." (Jacques Brel)

On a tout dit sur Brel, sur ce "poète en colère qui porte en lui toute la tendresse du monde". Et si vous voulez passer une demi-heure avec lui, regardez JACQUES BREL PARLE... aux Beaux Dimanches le 10 décembre.

Ce film est un gros plan de Jacques Brel, qui parle en vrac de la chanson, des femmes, de la tendresse, bref de tout ce qui lui est cher. Correspondant aux divers thèmes évoqués, des bouffées musicales de chansons de Brel qui accompagnent les images.

On a écrit que "Brel était entré dans la chanson comme d'autres entrent en religion; avec foi, avec ferveur, avec abnégation aussi". C'est une affirmation d'autant plus véridique qu'il vient d'entreprendre la même démarche au cinéma avec FRANZ, son premier film de cinéaste-interprète, dans lequel il partage la vedette avec son amie Barbara.

C'est au moment où New York révélait en anglais au difficile public de la Métropole américaine ses grands succès, que le célèbre auteur interprète a décidé d'abandonner le tour de chant. Lui qui a voulu quitter en pleine gloire parce qu'il en avait assez de vivre dans ses valises déclare: "Je ne veux plus jamais être un de ces morts en sursis..." Il a voulu se dégager du monde de la chanson parce qu'il ne voulait pas devenir un vieux chanteur et surtout parce qu'il était convaincu que seul l'avenir compte. Ayant appris au cours de ses voyages que "l'homme libre est nomade, (il a) choisi la liberté avant qu'il ne soit trop tard".

A la vie trépidante de vedette du music-hall international, il préfère la vie solitaire.

UNE TOURNÉE DE FILMS DE L'ONF DANS L'OUEST

Sous l'appellation de Ciné-ONF en tournée, l'Office National du Film a mis sur pied un vaste programme de projections publiques dans l'ouest canadien, plus précisément à Winnipeg, Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon.

Démarré cet automne dans le but de promouvoir la circulation de films français dans cette région du Canada, le programme se poursuivra jusqu'en 1973.

Une sélection nouvelle d'oeuvres cinématographiques produites par l'ONF est proposée chaque mois et ce à raison d'une séance par ville.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le Centre Culturel de St-Boniface, le public de Winnipeg et des environs pourra voir le mardi 12 décembre 1972 à 8h00 p.m., à 674, rue St-James, les films suivants:

"Des ensemble", un court film d'animation qui repose sur deux éléments très simples: la fleur et l'étoile.

"Le jaune en péril" (56 min. couleur), qui devait remporter l'année dernière le prix Robert Flaherty de la British Film Academy pour le meilleur documentaire et qui est un étonnant document sur le Vietnam. Aucune image de guerre, aucun commentaire politique. Seulement des gens profondément marqués par le conflit sans fin.

"Qu'est-ce qu'on va devenir" (40 min. noir et blanc) met en scène un coin enchanteur du Québec: Baie St-Paul qui retient le touriste, mais où les jeunes ne peuvent s'instruire et que les adultes doivent quitter pour gagner leur vie.

Rappelons que l'entrée est gratuite.

QU'EST-CE QUI SE PASSE

La semaine dernière, le Centre Culturel vous présentait son visage féminin et cette semaine c'est le retour au profil masculin.

Comme deuxième coordonnateur, le Centre Culturel vous présente M. Gilles Cop, originaire de Bellegarde, Sask., et ayant fait ses études au Collège Mathieu à Gravelbourg. Arrivé depuis trois ans à St-Boniface, il continua ses études à l'Université de Winnipeg où il prit plusieurs cours pratiques de théâtre. Depuis trois ans aussi, c'est un 'habitué' sur la scène du Cercle Molière, où il a joué dans Montserrat, Les Rosenberg ne doivent pas mourir, et On demande un ménage. Il s'occupe aussi depuis deux ans de cours pour enfants de 9 - 11 ans au Cercle Molière.

Voilà donc quelques bonnes raisons pour lesquelles M. Gilles Cop a été nommé coordonnateur théâtre. Si le théâtre vous intéresse et que vous ne saviez trop comment vous y prendre pour mener à bonne fin vos projets, M. Gilles Cop est à votre service.

Il travaillera aussi en étroite collaboration avec le Cercle Molière afin que le Festival Théâtre Jeunesse s'avère un succès.

De plus, il s'occupera de la diffusion de films. Pour tous renseignements à ces sujets, appelez M. Gilles Cop au Centre culturel.



JOURNÉE-RENCONTRE EXPLOSITION OU ÉLÉPHANT BLANC

La direction du Centre Culturel, espérant attirer la participation des artistes franco-manitobains dans l'élaboration d'une programmation judicieuse dans le domaine des arts plastiques, a invité ceux-ci à une journée-rencontre. Il s'agissait, lors de cette journée-rencontre du 25 novembre, de donner une définition pratique au Centre Culturel et de proposer comment celui-ci pourrait mieux travailler dans la communauté franco-manitobaine.

Plusieurs éléments intéressants se sont dégagés de cette rencontre. On a signalé que le Centre Culturel devienne un organisateur qui mette en marche ce qui lui est proposé. Les artistes ont signalé le besoin de salles qui pourraient être mises à la disposition des artistes et de ceux qui veulent y travailler. On a souligné le besoin de trouver une personne qui pourrait organiser des expositions dans des locaux permanents au Centre Culturel ainsi que des expositions ambulantes. On a aussi recommandé l'usage d'une salle pour la vente d'artisanat.

L'accord était général pour que le Centre prenne en main le secteur organisationnel et qu'il mette salles, expositions et équipement à la disposition des franco-manitobains. On espère que le Centre devienne un endroit à la portée des gens où règne un climat chaleureux et invitant. M. Paul De Gagné, coordonnateur de cette journée-rencontre a ajouté que cette réunion pourra bénéficier aux artistes franco-manitobains à condition que le Centre Culturel agisse suite aux propositions formulées lors de la rencontre du 25 novembre.

Le Centre Culturel Franco-Manitobain tenait le 20 novembre dernier sa réunion mensuelle à laquelle était invité, ex-officio, Monsieur Jean-Louis Hébert, directeur du Centre Culturel de St-Boniface. Entre autres décisions prises lors de cette réunion, il fut décidé que le comité de construction du Centre Culturel Franco-Manitobain s'adjoigne M. Jean-Louis Hébert comme membre ex-officio. Il fut décidé en plus que le comité de Programmation et de Budgets s'adjoigne Messieurs Jean-Louis Hébert et Georges Paquin comme membres ex-officio. M. Jean-Louis Hébert profita de l'occasion pour faire part de son souci de continuité entre la programmation qui se concrétise présentement et celle qui sera en vigueur dans le nouveau Centre Culturel. Ce problème sera très sérieusement étudié par le comité de programmation et budgets. Le Conseil d'administration du Centre Culturel Franco-Manitobain assura le directeur du Centre Culturel de St-Boniface qu'il travaillerait toujours dans la plus étroite collaboration avec la direction du Centre Culturel actuel.

AU CENTRE 233-4951

CKSB

RADIO SONDE: Emission d'affaires publiques animée par Yves Fortier, tous les matins de la semaine à 10h.
Le jeudi 7 décembre, l'invité sera Monsieur Roger Collet qui parlera du grand Rallye de la SFM. Le vendredi 8 décembre, le capitaine Dubé parlera des Forces Armées canadiennes. Le lundi 11 décembre, on fera une rétrospective sur le rallye. Le mardi 12 décembre, le docteur Georges Sabourin parlera du congrès de l'association des médecins francophones du Canada à l'occasion duquel il représentait les médecins francophones de l'Ouest. Le mercredi 13 décembre, l'invitée sera Madame Christiane Labossière de la Ligue pour la Vie.

FEU VERT: De 14 à 16 heures, du lundi au vendredi. Animateurs Jacques Fauteux et Pierre Paquette. Le jeudi 7 décembre, les invités Jacques Normand, Marcel Giguère, Auray Blain, Denyse Proulx, Catherine Béguin et Roland Chenail interpréteront "Madame Pruneau". Le vendredi 8 décembre: Marcelle Couture et Paolo Noël; le théâtre, avec Pierre Thériault, Jean Mathieu et Paul Berval. Le lundi 11 décembre: Melody Stuart, Flora Chiasson et Jacques Lepage; "Préhistoire du Canada" avec Jean Mathieu, , Camille Ducharme et Edgar Fuitier. Le mardi 12 décembre: invités —Guy Trépanier, Louise Gauvin et Gaëtan Roy. Le mercredi 13 décembre: les invités seront les gagnants du Festival de Granby. Les skits seront "Quelle fatigue" avec Jean Mathieu, Jocelyne Coyette et Jacqueline Barrette, et "Le naufrage du Titanic" avec Serge Grenier.

TANTE LUCILLE: Le samedi 9 décembre, à 9h01, Tante Lucille raconte "Le royaume des jouets" et chante "Vive le vent". Annonceur Jacques Houde.

ORCHESTRES CANADIENS: Le dimanche 10 décembre à 23h03, on entendra l'Orchestre du Centre National des arts d'Ottawa. Chef d'orchestre: Mario Bernardi. Soliste invité: Paul Badura-Skoda. Oeuvres de Mozart: 3 marches, K 408, Concerto no 27 en si bémol majeur pour piano, K 505, Contredanses et menuets, K 599 et 609, et Symphonie no 38 en ré majeur, K 504.

HOCKEY: Dimanche à 18h, les Canadiens de Montréal rencontrent les Sabres à Buffalo. Description par Richard Garneau, analyste: Gilles Tremblay. Mercredi à 22h, les Canadiens de Montréal rencontrent les Golden Seals à Oakland. Description par Lionel Duval, analyste: Gilles Tremblay.

TOUR DE CHANT: Du Diocesan Centre Auditorium de Toronto — tour de chant de Pauline Julien. Programme: "Je vous aime", "J'ai l'goût du goût", "Ah ! que l'hiver", "Le temps des vivants", "Bozo", "Le reel de six heures moins cinq", "L'étranger", "Ch'te di s'que ch'pense sans y penser", "Ah ! si jamais", "Mon folklore à moé", "Un nouveau jour", "La croqueuse de 222", "La Corriveau", et "Les gens de mon pays". Direction musicale: Gaston Brisson. Animateur: Richard Joubert.

APOLLO XVII: Radio Canada présente des analyses et commentaires des plus importants événements du voyage d'Apollo XVII. Le lundi 11 décembre: à 13h30, l'alunissage; reporter à Cap Kennedy: Camil Chouinard, commentaires de Raymond Laplante et de Michel Gauthier. — A 18h30, la première marche sur la lune; invité: Auray Blain. — A 23h03, de nouveau, commentaire de la première marche sur la lune. Mardi 12 décembre à 22h03, deuxième marche sur la lune. Mercredi 13 décembre à 18h, troisième marche sur la lune; et à 21h10, récapitulation des vols d'Apollo, avec appels téléphoniques; spécialiste invité: Auray Blain.

LE 11 DÉCEMBRE

JEUNESSES MUSICALES PRÉSENTENT: MLLE MARI-ELIZABETH MORGEN

Mademoiselle Mari-Elizabeth Morgen, une jeune pianiste canadienne, se produira le 11 décembre 1972 à St-Boniface où elle donnera un récital pour Les Jeunesses Musicales du Canada. Ce concert, comme les autres de la série, aura lieu au Centre Culturel de Saint-Boniface et commencera à huit heures.

Mari-Elizabeth Morgen est originaire de Kitchener, Ontario. Dès ses premières années d'études musicales, elle se vit accorder de nombreux prix et bourses d'études. A l'âge de quinze ans, elle était déjà trois fois gagnante d'un concours annuel organisé au Camp Musical National d'Interlochen, dans l'Etat du Michigan.

Elle étudia d'abord au Conservatoire Royal de Toronto dans la classe de Gordon Hallet avant de s'inscrire à la Faculté de Musique de l'Université de Toronto, où elle fut l'élève de Jacques Abram et de Pierre Souvairan. Par la suite, elle se rendit à New York afin de poursuivre ses études de maîtrise avec Ilona Kabos et Rosina Lhevine à la Juilliard School of Music.

En 1968, Mlle Morgen gagnait le Premier Prix au Concours International J.S. Bach à Washington, D.C., et, en 1970, elle était lauréate des auditions pour les jeunes interprètes de la Ville de New York. Ce prix lui vaut de faire ses débuts au Town Hall de New York et lui permet de se faire connaître tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Mlle Morgen a fait plusieurs enregistrements pour la radio et la télévision de Radio-Canada. La liste de ses engagements récents et pour la saison en cours est des plus impressionnantes: concerts avec plusieurs orchestres symphoniques et ensembles de musique de chambre et de nombreux récitals dans plusieurs villes du Canada et des Etats-Unis. Cette tournée est la première que fait Mlle Morgen pour les JMC.

Le programme que Mari-Elizabeth Morgen présentera à Saint-Boniface sera composé d'oeuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann, Chopin et Liszt.

On pourra se procurer des places avant le concert qui aura lieu le lundi 11 décembre, à huit heures, au Centre Culturel de Saint-Boniface.



Suite de la page 2

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les equipes de traduction installées dans les bases seront mieux en mesure de préparer en français le nombre considérable de manuels d'instruction, d'entraînement et de formation dont l'accumulation représente déjà, de l'avis des autorités du Bureau des traductions, environ cinq ans de travail pour les manuels de caractère général. La traduction des manuels d'ordre technique serait une oeuvre de beaucoup plus longue haleine.

films à la télé

SAMEDI 9 DECEMBRE
20h30 – Cinéma. "Les maraudeurs attaquent". (Merrill's marauders). Drame de guerre réalisé par Samuel Fuller, avec Jeff Chandler, Ty Hardin et André Duggin. Trois mille fantassins affrontent les Japonais, en 1944, dans la jungle birmane. Malgré la fatigue, la maladie et la perte d'un grand nombre de combattants, cette troupe héroique parvient, à force de courage et d'exploits, à empêcher l'armée japonaise d'envahir l'Inde et de réussir sa jonction avec les forces allemandes. (USA '62)
des de feu". (Fireball 500). Film policier réalisé par William Asher, avec Frankie Avalon, Annette Funicello et Fabian. Un jeune conducteur d'autos de course arrive en Caroline du Sud où le champion est l'idole du public. Il gagne la première course. Une jeune femme riche le fait entrer dans un réseau dont il ignore qu'il s'occupe de contrebande d'alcool. (USA '66)

DIMANCHE 10 DECEMBRE
23h30 – Ciné club. "Répulsion". Drame psychologique réalisé par Roman Polanski, avec Catherine Deneuve, Yvonne Furneaux et John Frazer. Une manucure vit avec sa soeur dans un petit appartement. Elle supporte mal que celle-ci reçoive son amant chez elle et sent grandir sa répulsion pour les relations amoureuses. Sa soeur étant partie en voyage, elle s'enferme dans l'appartement où elle se laisse envahir par sa hantise. (Brit. '65)

LUNDI 11 DECEMBRE
23h25 – Cinéma. "Les noces vénitiennes". Comédie réalisée par Alberto Cavalcanti, avec Martine Carol, Philippe Nicaud et Vittorio De Sica. Une veuve joyeuse de passage à Venise fait la rencontre d'un peintre qui est le sosie d'un prince du Moyen-Orient. Un escroc veut profiter de cette ressemblance. Il espère s'emparer ainsi des bijoux que la jeune femme promène imprudemment avec elle. (Fr.-It. '59) que la jeune femme promène imprudemment avec elle. (Fr.-It. '59)

MARDI 12 DECEMBRE
23h25 – Cinéma. "La vie conjugale" (1ère partie: Jean-Marc). Drame réalisé par André Cayatte, avec Jacques Charrier, Marie-José Nat et Macha Meril. Un étudiant en droit, Jean-Marc, s'éprend d'une camarade de cours, Françoise. Lorsqu'il apprend qu'elle est enceinte, il l'épouse. Reçu avocat, il obtient un poste en province. Françoise, éprise de luxe, le force à quitter cet emploi pour entrer dans un important bureau d'avocats à Paris. Jean-Marc donne sa démission pour protester contre des compromissions. Pour continuer à vivre richement, Françoise se trouve un emploi qui l'éloigne de plus en plus du foyer. La situation aboutit à une rupture. Une tentative de réconciliation ne réussit pas. (Fr. '63)

MERCREDI 13 DECEMBRE
23h25 – Cinéma. "La vie conjugale" (2e partie: Françoise). Drame psychologique réalisé par André Cayatte, avec Marie-José Nat, Jacques Charrier et Michel Subor. Françoise, une étudiante en droit, se donne à Jean-Marc le soir même de leur première rencontre. Les jeunes gens s'épousent lorsque Françoise devient enceinte. La jeune femme s'aperçoit avec peine que son mari manque d'ambition. Elle le force à abandonner un poste sans avenir et finit par prendre un emploi pour aider aux besoins du ménage. Sa réussite en affaires et la jalousie de Jean-Marc compromettent l'équilibre de leur union. Un dernier effort de réconciliation reste sans effet. (Fr. '63)

JEUDI 14 DECEMBRE
19h30 – Les grands films. "La modification". Drame psychologique réalisé par Michel Worms, d'après le roman de Michel Butor, avec Maurice Ronet, Emmanuelle Riva et Sylva Koscina. Un homme prend le train pour Rome où il va rejoindre sa maîtresse. Au cours du trajet, il revoit son voyage de noces à Rome ainsi qu'un second séjour avec sa femme dans la Ville éternelle. Il songe à la façon dont il s'y prendra pour lui annoncer la rupture. (Fr.-It. '69)
23h25 – Cinéma. "La marquise de Brinvilliers" (1ère partie). Film historique réalisé par Franz Peter Wirth, avec Heideline Weis, Will Danin et Peter Pasetti. La marquise de Brinvilliers est condamné à avoir la gorge tranchée et se remémore sa vie pour le moins mouvementée, consacrée à l'amour criminel du diabolique Chevalier de Sainte-Croix et à la vengeance. (All. '70)

VENDREDI 15 DECEMBRE
23h25 – Cinéma. "Les enfants terribles". Tragédie symboliste de Jean-Pierre Melville, d'après Jean Cocteau, avec Nicole Stéphane et Edouard Dhermithe. Elisabeth et Paul, le frère et la soeur, se sont fait sur la vie et les choses des idées tellement personnelles qu'ils ont leur univers, leurs symboles, leurs habitudes. Elisabeth se marie et devient veuve le lendemain. Dès lors, le frère et la soeur reprennent leur ancienne vie, exception faite du luxe. Un camarade de Paul et une amie d'Elisabeth habitent avec eux. Pour garder l'intimité qui l'unit à son frère Elisabeth combat l'amour naissant entre Paul et son amie. (Fr. '49)

À NE PAS MANQUER

DIMANCHE 10 DECEMBRE
19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Les jardins zoologiques" (Zoos of the World). Documentaire de la National Geographic Society. Visite des plus grands zoos du monde; leur rôle dans l'éducation des populations urbaines.
20h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Jacques Brel parle." Le célèbre compositeur-interprète raconte sa vie, ses rêves, ses chansons, ses goûts, son amour de la Belgique.
21h00 – LES BEAUX DIMANCHES. "Concert de gala du Concours national de Radio-Canada." Les finalistes du Concours: Malcolm Lowe, violoniste; Anna Chornodolska, soprano, et Linn Hendry, pianiste. L'Orchestre symphonique d'Edmonton est dirigé par John Avison.

LUNDI 11 DECEMBRE
21h00 – LE MONDE DE MARCEL DUBE. "Le naufragé" (1ère de 4 émissions). Un jeune homme révolté décide de mettre à exécution un projet longtemps rêvé: sortir de sa misère. Avec Jean Perraud, Elizabeth LeSieur, Jean-Pierre Masson et Yvon Leroux.



"LE NAUFRAGÉ". Un révolté, un asocial devient une proie facile pour la pègre. (LE MONDE DE MARCEL DUBE)

PS

PAR CLAUDE DORGE

A THURBER CARNIVAL AU MTC

James Thurber est un écrivain américain. Je ne l'ai jamais lu et je dois avouer que jusqu'à ce que le MTC annonce le spectacle "A Thurber Carnival", j'en avais jamais entendu parler. Ce spectacle, présentement à l'affiche (jusqu'au 16 décembre), est un collage de quelques-uns de ses textes. Maintenant que j'ai vu le spectacle, j'aimerai en lire, pas parce que j'ai été impressionné par lui, mais tout simplement pour voir s'il est vraiment aussi "platte" qu'on le croit après avoir assisté au spectacle. Comme une grande partie de l'auditoire, je me suis beaucoup ennuyé. Thurber peut être lu, mais comme texte de théâtre ça fait faible et mince. Oh ! je ne dis pas que la distribution n'est pas bonne : on y voit une équipe qui travaille très bien, en particulier le comédien canadien (comme il doit se sentir seul parmi tous ces américains qui font partie de la distribution: quoi, on n'a pas de bons comédiens au Canada?), M. Budd Knapp. Alors, pourquoi ce spectacle est-il pauvre? Il s'agit peut-être de la faiblesse du metteur en scène, M. Biff McGuire, qui n'a pas su mettre de la vie dans les textes. On a même l'impression que la mise en scène a été faite sans tenir compte du décor. Bien que le décor est très bien, les deux ne fonctionnent pas ensemble. Il n'y a que les Thurber-philes qui aimeront ce spectacle et pardonneront les lacunes. Mais combien de Thurber-philes y a-t-il à Winnipeg? Pourquoi monter un tel spectacle? Pour être drôle? On a raté le coup. Si au moins on avait choisi un auteur canadien. Stephen Leacock est beaucoup plus drôle. Que m'importe l'histoire d'un bonhomme qui achète un drapeau "Stars and Stripes" pour sa femme? Pourquoi faire du théâtre où il devrait y avoir la lecture? La saison du MTC avait très bien commencé. Elle vient de connaître un grand gouffre: celui des baillements. Espérons que ce ne sera pas ainsi pour les prochains spectacles...

AU 100 NONS

Samedi soir dernier, si vous vous en souvenez, il faisait très froid. Mais en assistant au spectacle du 100 Nons, on a eu comme un souffle du printemps. La soirée était fort réussie: le choix des chansons était très bien. On voulait nous divertir et on a réussi à nous faire oublier ce froid. Rose-Marie Jeanson faisait son début au 100 Nons. Elle est charmante, bien que ce qui lui manque c'est l'expérience qui viendra, sans doute, avec le temps. Joanne Boulet est très agréable à l'oeil. Sa présentation de Chansons est simple mais effective. Normand Lemoing nous a chanté plusieurs chansons, mais ce n'est qu'avec "Pour la musique" de Georges Dor qu'il a su se relaxer, il l'a chanté sans pousser sa voix. Il est très difficile de chanter juste en forçant la voix, et voilà un de ses problèmes. Georges Couture a une très bonne voix. Elle est riche et belle. Il chante juste, et il sait bien interpréter ses chansons. Il a cependant à travailler sa présentation. Il paraît gauche sur scène et il manque de confiance, bien que vers la fin de son tour de chants, il était plus relaxé. Ce sera tout de même un plaisir de le revoir au 100 Nons. La révélation de la soirée pour moi était Mona Gauthier. Voilà une charmante demoiselle qui a trop de talent pour s'enterrer dans une classe. Je suis convaincu qu'elle pourrait bien faire son chemin dans le monde de la chanson. Elle est très jolie et sa voix est juste, veloutée et sensuelle. Elle a ce qui manque chez bien des jeunes: une qualité particulière à sa voix. J'aurais pu facilement l'entendre chanter plus longtemps. Les artistes étaient accompagnés d'un nouvel orchestre. Les accompagnements étaient un peu minces musicalement, mais j'ai beaucoup apprécié la discrétion (en habit et vocalement) du groupe. L'éclairage manquait de variété et il était incertain, sans doute un manque d'expérience de la part des techniciens.

LE CM AU PETIT ECRAN

En collaboration avec Videon Ltd., Le Cercle Molière présente trois émissions-documentation sur le Mystère de Noël qu'il présente à la cathédrale. Animées par Marie Benoist, les émissions traitent de littérature et de religion (le 11 décembre avec M. le curé Léo Couture et Soeur Annette St-Pierre) de la musique (le 13 décembre avec MM. Marius Benoist et Marcien Ferland) et du spectacle même (le 15 décembre avec M. Roland Mahé). Les émissions seront télédiffusées à 19h30 au canal 9 (câble).

"A THURBER CARNIVAL" AU MTC



"THURBER CARNIVAL" AU MTC

Rita Howell et Christian Grant sont deux des comédiens dans "Thurber Carnival" de James Thurber. Dirigée par Biff McGuire, la pièce est à l'affiche au Manitoba Theatre Centre du 17 novembre jusqu'au 16 décembre 1972.



HORAIRE DE BASE

SAMEDI 9 DECEMBRE

12:00 *Rétrospective des jeux de Munich
13:30 *Les héros du samedi
14:30 *Grangallo et Petitro
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Psst ! Psst ! Aïe-là !
16:30 *Lassie
17:00 *Le monde en liberté
17:30 Français d'aujourd'hui
18:00 Le comte Yoster a l'honneur
18:30 *Yogi l'ours
19:00 *Walt Disney
20:00 *Au Pays de l'arc-en-ciel
20:30 *Cinéma
22:00 *A propos
22:30 *Au masculin
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE 10 DECEMBRE

12:30 *Le Jour du Seigneur
13:30 *Sporthèque
14:30 *Poly à Venise
15:00 *Le Prince Saphir
15:30 *D'hier à demain
16:30 *Fantaisie lyrique
17:00 6D
18:00 *Consommateurs avertis
18:30 30 — Dimanche
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les Beaux Dimanches
20:30 *Les Beaux Dimanches
21:00 *Les Beaux Dimanche
22:00 *La flèche du temps
22:30 Rencontres
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Ciné club

LUNDI 11 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Les Chiboukis
16:00 *Bobino
16:30 *Maigrichon et Gras Double
17:00 *Daktari
18:00 *Cher oncle Bill
18:30 En bloc
19:30 *Studio libre
20:00 *Les forges de Saint-Maurice
20:30 *Mont-Joye
21:00 *Le monde de Marcel Dubé
21:30 *Prenez le volant
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

MARDI 12 DECEMBRE

13:50 *Les cent tours de Centour
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 Minute moumoute
16:00 *Bobino
16:30 *Nic et Pic
17:00 *Daniel Boone
18:00 *Les espiègles rient
18:30 En bloc
19:30 *Les belles histoires des pays d'En-Haut
20:30 *Docteur Simon Locke
21:00 *Rue des Pignons
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

MERCREDI 13 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Clak
16:00 *Bobino
16:30 *Fanfreluche
17:00 *Cent filles à marier
18:00 *Dossiers
18:30 En bloc
19:30 *Le travail à la chaîne
20:00 *Témoignages
20:30 *Marcus Welby
21:25 Opinion
21:30 *Suzanne et moi
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

JEUDI 14 DECEMBRE

13:50 *Les cent tours de Centour
14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 Minute moumoute
16:00 *Bobino
16:30 *Le Major Plum-Pouding
17:00 *Alerte dans l'espace
18:00 *Lance Lot, agent secret
18:30 En bloc
19:30 *Les grands films
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

VENDREDI 15 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Au jardin de Pierrot
16:00 *Bobino
16:30 *Picotine
17:00 *Grand Chapparal
18:00 *Les Pierrafeu
18:30 En bloc
19:30 *Les règles du jeu
21:00 *Le 60
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

LE SUCCÈS DES PROGRAMMES UNICEF DÉPEND DE VOUS

En 1971, on a vendu au Canada plus d'un million de dollars de cartes et calendriers UNICEF, un niveau record qui a procuré une recette sans précédent de $800,000 pour contribution aux programmes UNICEF d'assistance maternelle et infantile dans les pays en voie de développement. Du Canada, les deux-tiers des cartes sont vendues par des bénévoles qui installent des comptoirs dans les bibliothèques, les centres commerciaux, les magasins et même à domicile. L'autre tiers est vendu par commande postale.

Les motifs pour les cartes UNICEF sont tous fournis gracieusement par des artistes, des galeries ou des collectionneurs privés, et les cartes sont imprimées dans quelques principaux centres de par le monde. C'est grâce aux dons généreux de dessins, à l'impression de cartes en grande quantité et à leur vente par des bénévoles qu'UNICEF peut recueillir de si gros bénéfices pour ses programmes de secours.

Quand vous recevrez vos cartes d'UNICEF, vous verrez qu'un certain nombre ont été imprimées au Canada, d'autres en Suisse, d'autres encore aux Etats-Unis. Les imprimeurs canadiens fabriquent un nombre de cartes égal à la quantité vendue au Canada, mais une bonne proportion en est destinée au marché d'outre-mer.

Par exemple, plusieurs pays d'Europe orientale achètent des grandes quantité de cartes UNICEF qui se vendent comme des petits pains chauds dès qu'elles sont mises en montre.

Les profits de la vente d'une seule boîte de cartes permettront d'acheter suffisamment de vaccin BCG pour protéger 75 enfants contre la tuberculose; deux boîtes, procureront assez de vaccin pour immuniser 150 enfants contre la variole; quatre boîtes assez d'antibiotiques pour guérir 60 enfants de trachome; neuf boîtes, assez de comprimés de sulphone pour traiter 10 cas de lèpre durant trois ans chacun; 50 boîtes permettront l'achat d'une tente à oxygène pour bébés; 2,700 boîtes fourniront de quoi acheter un véhicule pour équipe sanitaire mobile.

Chaque pays contribue localement une moyenne de $2.50 en fournitures et services pour chaque dollar d'assistance UNICEF. De la sorte, les cartes UNICEF engendrent des secours dont la valeur est de beaucoup supérieure à celle du chiffre de leurs ventes.



Melanie, la chanteuse de 25 ans qui a composé "Look what they done to my song, Ma" et plusieurs autres succès, a fait une courte visite à Toronto, les 19 et 20 octobre, lors de laquelle elle est parue au programme de Tommy Hunter sur le réseau Radio-Canada. Cette visite marquait la fin d'une tournée qui l'avait menée à Francfort, Vienne, Hambourg, Zagreb, Bucarest, Split, Amsterdam, Anvers et Londres. Après Toronto, elle s'est aussitôt envolée pour un concert à Phoenix, Arizona. Elle est la première des artistes commandités par UNICEF dont la personalité est particulièrement sympathique à la jeunesse. Les bénéfices de ses concerts et de ses programmes de télévision pour l'UNICEF seront entièrement versés à l'ONU.



LA SFM
résumé des activités 1972

EDUCATION

– Promotion de la loi 113. Ce travail a impliqué plusieurs sessions d'information auprès de groupes de parents qui le désiraient. Nous avons aidé ces mêmes groupes quant à l'application de ce projet de loi. Les endroits suivants ont été contactés pour ce projet: Notre-Dame-de-Lourdes, St-Lazare, Laurier, Ste-Rose-du-Lac, St-Norbert, Sacré-Coeur.

– Plusieurs endroits nous ont demandé de leur fournir de l'aide organisationnelle en vue de faciliter les solutions de problèmes précis, tels que: fermeture de l'école Taché, transportation d'étudiants à Transcona, problème de l'école privée du Sacré-Coeur, problème de frontières à St-Laurent, etc.

– Rencontre des professeurs de français et de french.

JEUNESSE

– Journal Jeunesse

– Cours d'entraînement pour moniteurs ou monitrices de terrains de jeux.

– Voyages études: environ 85 jeunes Franco-Manitobains de St-Pierre, Ste-Anne, Précieux-Sang, Louis Riel, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude ont participé à ces voyages pendant leurs vacances de Pâques.

– Perspectives-Jeunesse: environ 20 projets de jeunes ont été soumis au gouvernement fédéral dans le cadre du programme de Perspectives-Jeunesse. La S.F.M. a participé à la distribution d'information concernant ce programme, a donné de l'aide organisationnelle là où nécessaire, et a endossé les divers projets.

– Jeunes Voyageurs: La S.F.M., en collaboration avec le gouvernement provincial, département Jeunes Voyageurs, a organisé cinq voyages-échanges. Les centres suivants y ont participé: Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Lazare, Ste-Rose-du-Lac, Elie, Powerview et St-Georges.

– Boîtes à chansons: La S.F.M. a apporté de l'aide afin d'organiser des boîtes à chansons dans divers endroits au Manitoba. Cette aide fut apportée parfois en terme de personnel, parfois en terme de support financier.

– JAPP: assemblée d'environ 85 jeunes de tous les endroits du Manitoba ayant pour but d'établir les programmes jeunesse de la S.F.M.

– De l'Air: sept voyages-échanges ont été organisés.

– Contact-Canada: ce projet a reçu au Manitoba environ 75 étudiants de divers pays du monde.

– Renaissance II: rallye-jeunesse provincial avec représentants de la plupart des villages francophones du Manitoba.

– Concours de composition dans La Liberté.

ECONOMIQUE

– Coopérative d'habitation: la S.F.M. a aidé ce comité à progresser en ouvrant des portes aux divers niveaux de gouvernements responsables.

– La S.F.M. a participé de façon directe à l'organisation du Congrès Annuel du Conseil Canadien de la Coopération.

CULTUREL

– Conjointement avec le Centre Culturel de St-Boniface, la S.F.M. a mis sur pied le Comité d'Animation Culturelle et a mis à disposition de ce comité la somme de $24,000 pour embaucher des coordonnateurs de projets en matière de théâtre, chanson, et programmes féminins.

INFORMATION

– Une des priorités de l'Exécutif l'année dernière a été le contact avec la population. Nous avons institué une lettre-circulaire "la S.F.M. vous informe" dans La Liberté, de multiples réunions d'information dans plusieurs villages, conférences de presse, etc.

POLITIQUE

– Les contacts auprès des Gouvernements Fédéral, Provincial et Municipal se sont accentués. Des réalisations de ce côté:

1) l'obtention de la quasi totalité de nos budgets pour l'année 1972.

2) l'obtention d'un octroi de $35,000 du Gouvernement Provincial pour fin d'éducation.

3) Représentation de la S.F.M. sur la corporation du nouveau Centre Culturel (5 sur 15).

4) Signalisation bilingue: 31 organisations franco-manitobaines se sont unies pour faire pression en vue de l'adoption de la signalisation bilingue.

RALLYES REGIONAUX

– Dans sept régions, nous avons regroupé au-delà de 900 personnes pour leur fournir des renseignements au sujet des programmes gouvernementaux disponibles. D'autre part, nous avons recueilli les suggestions quant à la programmation de la S.F.M. pour les années à venir. De plus, des représentants régionaux ont été élus pour permettre un contact direct dans chaque région.

LA LIBERTE

– La S.F.M., qui est devenue la propriétaire de ce journal, a mis à la disposition de Presse-Ouest Ltée un de ses employés afin de redresser la situation de La Liberté à tous points de vue. Le résultat est très positif, puisque La Liberté, pour la première fois depuis trois ans, enregistre des profits.

PROGRAMMES FEMININS

– Nous avons aidé à la mise sur pied de différents groupes de "Mini Francofuns".

– De l'information concernant les services disponibles dans les domaines des loisirs et récréations a été offerte à plusieurs groupes urbains et ruraux. Des cours spécifiques en découlent.

AIDE ORGANISATIONNELLE

– La S.F.M. a mis son personnel à la disposition de plusieurs groupes de Franco-Manitobains pour faciliter l'organisation de certaines activités, telles que la Fête Franco-Manitobaine, le Festival du Voyageur.

– Projet UKSOR, en collaboration avec le Comité Canadien des Ukrainiens.

– Voyages-échanges pour personnes à l'âge de la retraite.

au programme

10h00 Inscription

10h15 – Ouverture de l'Assemblée par le Président Roger Collet
– Adoption du procès-verbal du rallye 1971
– Ratification de la Constitution
– Adoption du rapport financier

11h30 Dîner

13h00 Discours du Président

13h30 Discussion de l'orientation pour l'année 1973 par l'Assemblée

16h30 Election de l'Exécutif

17h30 Conclusion

18h30 Souper

20h00 Soirée

Président du rallye 1972: Me Renald Guay

suggestions d'orientation 1973

Les suggestions énumérées ci-dessous ressortent des discussions qui ont eu lieu dans différents comités durant l'année, ainsi que des désirs exprimés dans les rallyes régionaux.

EDUCATION – Quelles sont vos propositions?

- Service de placement pour professeurs
- information Bill 113 (à continuer)
- rencontres de professeurs french-français (à continuer)
- établissement de système de bourses
- échanges pour étudiants et professeurs au Manitoba
- activités culturelles aux niveaux élémentaire et secondaire dans les écoles
- comité de coordination E.F.M., A.P.M., A.C.L.F., Institut Pédagogique, Département d'éducation (à continuer)

JEUNESSE – ADOLESCENTS Quelles sont vos propositions ?

- Renaissance III
- Renseignements sur programmes et événements importants (par ex. boîtes à chansons, voyages-échanges, perspectives jeunesse, etc.)
- décentralisation des services culturels à rendre disponibles dans les milieux (par ex. ateliers de boîtes à chansons, ateliers de dessin, de théâtre, etc.)

JEUNESSE – NIVEAU ELEMENTAIRE Quelles sont vos propositions?

- Scouts et guides – programmes de terrains de jeux

CULTUREL

- demande de plus d'emphase sur la diffusion culturelle au niveau élémentaire
- cours d'art dramatique pour adultes (Notre-Dame-de-Lourdes et St-Pierre)
- organisation d'activités culturelles dans la région pour la région: 100 Nons, Mélo-Mani, Cercle Molière, Gais Manitobains, etc.
- nous proposons une partie importante du budget de la S.F.M. pour embaucher, via le Comité d'Animation Culturelle, des coordonnateurs de programmes dans divers domaines (travail déjà entrepris à intensifier)
- concours oratoire provincial

ECONOMIE Quelles sont vos propositions ?

- Cours divers pour agriculteurs, ex. cours de comptabilité
- information sur octrois et programmes disponibles aux organisations communautaires
- information et conseils sur le développement de commerces
- information sur les octrois et aides de spécialistes pour les commerçants
- travail avec le Club des Hommes d'affaires en vue de développer et de planifier les programmes économiques pour la ville de St-Boniface (ex. touristes)
- d'autres informations sur les programmes d'octrois disponibles à la population en général
- information sur les programmes d'agriculture

INFORMATION, COMMUNICATION Quelles sont vos propositions?

- utilisation des conseils régionaux comme moyen d'action concrète dans les régions
- continuation des rallyes régionaux dans les endroits non encore atteints
- continuation de service d'information déjà entrepris et intensification de ce même service (ex. lettre-circulaire, "LaS.F.M. vous informe")
- s'assurer que les moyens de communication à notre disposition telles que La Liberté, CKSB, Radio-Canada, servent les intérêts des Franco-Manitobains en terme de programmation locale
- Radio-Canada – nous allons tenter un effort pour obtenir plus de programmation pour les jeunes au niveau pré-scolaire.

Candidats qui se présentent aux postes de la S.F.M.

PREMIER VICE PRESIDENT
Fernand Parenty
Gérald Archambault

DEUXIEME VICE PRESIDENT
Sr Marcelle Lemaire
Dolorès Lepage

SECRETAIRE–TRESORIER
Georges Forest
Georges Paquin

CONSEILLIERS ADULTES

CONSEILLERS ADULTES
Guy Jubinville
Odilon Larochelle

ÉTAT FINANCIER

Rapport des Vérificateurs

Tableau "1"

Société Franco-Manitobaine

St-Boniface, Manitoba
(Incorporée selon les lois du Manitoba)

Bilan

au 31 mars 1972

Actif

Argent en main et en banque			
Comptes général et animation			$ 866.25
Compte perception			2,086.13
Bons du Canada			10,000.00
Actif immobilisé			
Rue Des Meurons			
Terrain et immeuble, valeur nominale		451.00	
Centre Culturel			
Mobilier, au coût	$11,443.85		
Moins, dépréciation accumulée	6,485.47	4,958.38	5,409.38
			$18,361.76

Passif

Comptes à payer		$ 2,327.25
Emprunt, Centrale des Caisses Populaires		13,528.83
Surplus (Déficit)		
Administration Générale - Tableau "2"	$8,292.18	
Animation Sociale - Tableau "3"	(5,786.50)	2,505.68
		$18,361.76

Mentionné dans notre rapport en date du 23 août 1972

Forest, Guenette et Cie
Comptables Agréés

Index

Administration Générale — Tableau "2"

Revenus		
Octrois — Gouvernement Fédéral		$20,000.00
— Gouvernement de Québec		6,000.00
— Assurance Vie Desjardins		5,000.04
— Gouvernement de France		585.93
Membres et dons divers		2,486.03
Membres - Club des 200		825.00
Loyers		1,419.50
Intérêts		565.18
Secrétariat		460.10
Revenus divers		776.50
		38,118.28
Dépenses		
Salaires et bénéfices	$15,879.09	
Frais de voyages	1,541.93	
Secrétariat et direction générale		
Papeterie, timbres et impressions	3,361.06	
Annonces, abonnements et publicité	3,423.73	
Intérêts et frais de banque	2,409.38	
Téléphone	967.24	
Comptabilité, frais légaux et vérification	370.00	
Dons	200.00	
Congrès	1,047.07	
Activités culturelles, rencontres, réceptions	1,656.47	
Dépenses immobilières		
Assurance, loyers, impôts fonciers	5,183.00	
Chauffage, éclairage, eau, maintien	2,327.70	
Amortissement - améliorations locatives	16,414.02	
- mobilier	692.92	
Dépenses diverses	1,385.25	56,858.86
		(18,740.58)
Dépenses récupérées		
Projet Presse Ouest Ltée		20,269.15
Surplus pour l'année		1,528.57
Surplus accumulé au 31 mars 1971		6,763.61
Solde du surplus, au 31 mars 1972		$ 8,292.18

Programme Animation Sociale — Tableau "3"

Revenus		
Octrois du gouvernement fédéral		$100,000.00
Loyers et revenus divers		16,161.95
Projets spéciaux additionnels		7,956.54
		124,118.49
Dépenses		
Salaires		
Animateurs	$38,469.52	
Secrétariat et directeur général	11,298.67	
Projets spéciaux additionnels	18,559.75	
Projets d'information	17,500.00	
Loyers et assurances	8,177.88	
Colloques, réunions, cours	3,041.91	
Voyages et transportation	3,034.33	
Papeterie, bureau et entretien	2,305.26	
Timbres et téléphone	1,265.32	
Bénéfices aux employés	859.29	
Intérêts et frais de banque	657.00	
Publicité et annonces	638.15	105,807.08
Surplus pour l'année		18,311.41
Déficit accumulé au 31 mars 1971		24,097.91
Solde du déficit au 31 mars 1972		$ 5,786.50

Notes explicatives — Tableau "4"

au 31 mars 1972

Note "1" — La propriété rue Des Meurons a été logée en sécurité contre l'emprunt de $13,528.83 à la Centrale des Caisses Populaires.

Note "2" — La Société administre certains projets dont elle est responsable. Les déboursés et les recettes à recevoir pour terminer ces projets n'ont pas été comptabilisés au 31 mars 1972, vu la difficulté d'établir raisonnablement ce que ceux-ci seront.

Bilan — Tableau "1"

au 31 octobre 1972

— tiré sans vérification —

Actif

Argent en main et en banque		
Compte général et animation		$25.318.37
Compte perception		5,707.85
Bons du Canada		10,000.00
		41,026.22
Actif immobilisé		
Rue Des Meurons		
Terrain et immeuble, valeur nominale	$ 451.00	
Centre Culturel		
Mobilier, valeur dépréciée	4,958.38	5,409.38
		$46,435.60

Passif

Surplus accumulé	
Administration Générale - Tableau "2"	$30,561.98
Animation Sociale - Tableau "3"	15,873.62
	$46,435.60

Note : Ce Bilan n'indique pas les comptes à recevoir et les comptes à payer de la Société au 31 octobre 1972.

Etat de recettes et déboursés — Tableau "2"

Sept (7) mois terminés le 31 octobre 1972

- tiré sans vérification -

Administration Générale

Recettes		
Octrois - Gouvernement Fédéral		$20,000.00
- Assurance Vie Desjardins		2,916.69
Cotisations et perception		4,355.25
Dépenses récupérées		6,358.02
Secrétariat		3,266.59
Intérêts		714.80
Revenus divers		533.71
		38,145.06
Deboursés		
Salaires et bénéfices	$6,958.62	
Secrétariat et direction générale		
Impression, timbres et papeterie	625.26	
Annonces et publicité	2,850.86	
Abonnements et cotisations	249.70	
Intérêts et frais de banque	685.68	
Assurance et loyer	443.00	
Téléphone et télégraphe	309.20	
Frais professionnels	250.59	
Dons et octrois	615.00	
Location, réparations, achats	545.35	
Rencontres et réceptions	624.14	
Colloques, réunions et cours	250.00	
Dépenses immobilières - rue Des Meurons	1,006.18	
Dépenses diverses	461.68	15,875.26
Surplus, pour les sept mois		$22,269.80
Surplus accumulé au 31 mars 1972		8,292.18
Surplus, au 31 octobre 1972		$30,561.98

Note : Cet Etat de recettes et déboursés n'indique pas les comptes à payer et les comptes à recevoir au 31 octobre 1972.

Etat de recettes et déboursés — Tableau "3"

Sept (7) mois terminés le 31 octobre 1972

- tiré sans vérification -

Programme Animation Sociale

Recettes			
Octrois			$ 81,000.00
Loyers et revenus divers			221.00
Projets spéciaux			55,313.41
			136,534.41
Déboursés			
Projets prévus		$21,169.47	
Projets éducation - provincial		9,427.77	
Projets spéciaux		38,166.67	
Salaires et bénéfices			
Animation	$18,953.09		
Projet éducation	11,900.23		
Projets spéciaux	5,361.36	36,214.68	
Imprimerie, timbres et papeterie		1,547.68	
Réceptions, congrès, rencontres		137.21	
Recyclage		500.00	
Location, réparations, achats		837,78	
Téléphone et télégraphe		581.30	
Intérêts et frais de banque		52.81	
Loyers et assurance		1,392.00	
Projet d'information		3,000.00	
Divers		1,846.92	114,874.29
Surplus, pour les sept mois			$ 21,660.12
Déficit accumulé au 31 mars 1972			5,786.50
Surplus, au 31 octobre 1972			$ 15,873.62

Note : Cet Etat de recettes et déboursés n'indique pas les comptes à recevoir et les comptes à payer au 31 octobre 1972.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX AMENDÉS

NOM

1. a) Société Franco-Manitobaine, ci-après appelée "la société".
   b) Toute allusion à la Société Franco-Manitobaine dans un testament, codicille ou autre document testamentaire sera censée désigner la société.

BUT

2. La société a pour but de promouvoir l'épanouissement et le développement des valeurs économiques, politiques, culturelles et éducatives de la population d'expression française au Manitoba.

SCEAU

3. Le sceau, dont l'empreinte apparaît ci-contre, est le sceau de la société et doit être authentifié par la signature du président et du secrétaire-trésorier ou durant l'absence de l'un ou de l'autre des deux, par la signature de tout autre membre de l'exécutif.

SIEGE SOCIAL

4. Winnipeg, Manitoba.

EXERCICE FINANCIER

5. a) Les exercices financiers se terminent le 30 mars de chaque année.
   b) Les vérificateurs seront désignés au rallye annuel.
   c) Le montant de la cotisation sera fixé d'année en année par l'exécutif et ratifié par le rallye.

MEMBRES

6. a) Sera membre de la société, toute personne d'expression française, résidant au Manitoba, âgée de 16 ans ou plus et ayant acquitté la cotisation annuelle et tout membre du plan de sécurité familiale ainsi que son conjoint.
   b) Aux rallyes, assemblées générales, annuelles ou spéciales, chaque membre a droit à un vote. Les voix se prennent par vote ouvert ou, si tel est le désir du plus grand nombre, par scrutin secret. Les questions sont décidées à la majorité des voix. Au cas de parité de voix, le président de la réunion a un vote prépondérant en plus de son vote comme membre.

ORGANE DE DIRECTION

7. Les affaires de la société sont rédigées par :
   a) Le rallye
   b) L'exécutif
   c) Les directorats.

LE RALLYE

8. a) L'expression "le rallye" sert à définir la réunion de l'assemblée générale de la société ou une assemblée annuelle ordinaire.
   b) Le rallye sera composé de l'exécutif, des directeurs et des membres.
   c) Un rallye doit avoir lieu une fois par année fiscale à la date fixée par l'exécutif.

ORGANISATION

9. a) Le programme et l'organisation du rallye dépendront de l'exécutif.
   b) L'ordre du jour du rallye doit inclure : un rapport des activités de la société depuis le dernier rallye, un rapport financier et tout autre rapport que l'exécutif jugera à propos de soumettre.

EXECUTIF

10. a) Pour être éligible à un des postes de l'exécutif tout candidat doit être d'expression française, âgé d'au moins 18 ans et membre de la société, à l'exception du deuxième conseiller représentant les jeunes.
    b) L'exécutif comprendra :
       i) un président
       ii) un 1er vice-président
       iii) un 2e vice-président
       iv) un secrétaire-trésorier
       v) quatre conseillers
       vi) un conseiller de 16 à 21 ans.
    c) Les membres de l'exécutif seront les administrateurs de la société; ils ont pouvoir d'abroger et de modifier les règlements généraux. Toute abrogation ou modification aura force de loi jusqu'au prochain rallye qui la ratifiera ou la rejettera.
    d) Le quorum du comité exécutif est fixé à la moitié plus un de ses membres qui ont droit de vote. A toute réunion, les voix se prennent par vote ouvert ou, si tel est le désir du plus grand nombre, par scrutin secret. Les questions sont décidées à la majorité des voix. Au cas de parité de voix, le président de la réunion a un vote prépondérant en plus de son vote comme membre.
    e) S'il survient une vacance parmi les membres de l'exécutif, les membres qui demeurent peuvent nommer, pour remplir le poste vacant jusqu'au prochain rallye, tout membre de la société. Un membre ainsi choisi peut se représenter à d'autres élections pour un mandat de deux ans.

FONCTIONS

11. a) Le président voit au fonctionnement de la société; il préside les réunions de l'exécutif; il agit comme porte-parole de la société.
    b) Le 1er vice-président remplace le président en cas d'absence.
    c) Le 2e vice-président accepte les tâches désignées par l'exécutif.
    d) Le secrétaire-trésorier voit à la gérance financière et à la perception de tous les fonds requis par la société et à la rédaction des procès-verbaux.
    e) Les conseillers seront à la disposition de l'exécutif et aviseront et conseilleront ce dernier selon les besoins.

ABSENCES

12. Tout membre de l'exécutif, absent de trois (3) réunions consécutives de l'exécutif sans raison jugée valable par l'exécutif, sera rayé de l'exécutif et remplacé jusqu'au prochain rallye.

DIRECTORATS

13. a) Tout directorat créé par l'exécutif selon les besoins du jour et pourra être éliminé au gré de l'exécutif.
    b) Chaque directorat aura un directeur nommé par l'exécutif, devant lui répondre.
    c) Chaque directeur devra s'adjoindre tous les membres qui lui sont dictés par l'exécutif, mais cela ne l'empêche en rien de s'adjoindre toute personne qu'il croit nécessaire et utile.

CENTRE COORDINATEUR D'INFORMATION ET DE DIFFUSION

14. Le centre coordinateur d'information et de diffusion doit voir à la dissémination de tout communiqué émis par la société; il doit servir à l'organisation et au fonctionnement de tous les programmes d'animation sociale; il doit voir à la diffusion de toute nouvelle et information en provenance des directorats; il doit exécuter toutes les fonctions et les tâches qui lui seront dictées de temps à autre par l'exécutif.

ELECTIONS

15. a) Le rallye se choisit un président d'élections.
    b) Chaque candidat a droit de nommer un scrutateur.
    c) Les élections à l'exécutif se feront par un seul bulletin secret.
    d) Le candidat ayant reçu le plus grand nombre de votes sera élu.
    e) Chaque membre de l'exécutif sera élu pour un terme de deux ans sauf les troisième et quatrième conseillers. Tout membre est ré-éligible.
    f) Les quatre conseillers recevant le plus grand nombre de votes seront élus. Les deux conseillers qui recevront le plus grand nombre de votes seront élus pour un terme de deux ans; les deux autres, pour un terme de un an.
    g) En cas d'égalité, le président de l'assemblée annuelle brisera l'égalité.
    h) Un officier ou membre de l'exécutif peut être nommé ou élu sans être présent.

COMITE DES CANDIDATURES

16. a) Trente (30) jours avant la tenue du rallye, l'exécutif doit nommer un comité des candidatures composé de cinq (5) membres dont un doit être de l'exécutif et pas sujet à ré-élection au prochain rallye.
    b) Le comité des candidatures doit soumettre à l'exécutif une liste de candidats pour chaque poste et cette liste doit être publiée au moins quatorze (14) jours avant la date fixée pour le rallye.
    c) Toute personne dont le nom ne se trouve pas sur la liste soumise à l'exécutif par le comité des candidatures et qui désire se présenter à un poste de l'exécutif doit soumettre son nom appuyé de dix (10) membres de la société, au secrétaire de l'exécutif, au moins trois heures avant l'heure fixée pour le vote à l'ordre du jour du rallye.

ENTREE EN VIGUEUR

17. Les présents règlements entrent en vigueur le 24 octobre 1972.

REGLEMENTS GENERAUX DE LA SFM

Mesures de précautions qui s'imposent à Noël

Noël est à nos portes et les préparatifs vont bon train, c'est pourquoi le Conseil Canadien de la Santé Familiale incite les Canadiens à la prudence en leur demandant d'établir une liste des précautions à prendre pendant les fêtes.

Le Conseil est un organisme à but non lucratif, fondé par les membres de l'industrie des produits pharmaceutiques pour encourager la sécurité dans les foyers.

Les bougies de Noël sont ravissantes pendant les fêtes, mais assurez-vous qu'elles soient bien éteintes avant de sortir ou d'aller au lit.

Ayez toujours un grand nombre de cendriers pour vos visiteurs. Quand vous ferez le ménage, videz tous les mégots de cigarettes dans un récipient métallique contenant un peu d'eau. Ce n'est ni joli, ni odorant, mais ce moyen peut vous sauver la vie. Lorsque vous viderez le récipient, assurez-vous que les cendres sont bien éteintes.

Les ampoules qui décorent l'arbre de Noël sont vraiment décoratives, mais tout comme les bougies, elles sont aussi dangereuses. Ne les laissez pas alumées pendant trop longtemps et faites attention aux prises de courant surchargées.

Si vous êtes obligé de faire courir un cordon électrique sur le plancher, fixez-le au sol avec un ruban adhésif d'électricien. Les chiens comme les chats aiment jouer avec des choses insolites et si le cordon n'est pas fermement fixé au sol, il risque de provoquer des chutes.

Eteignez bien toutes les lumières d'arbre de Noel avant de sortir, même si ce n'est que pour une heure. Une ampoule surchauffée risque de mettre le feu au sapin de Noel.

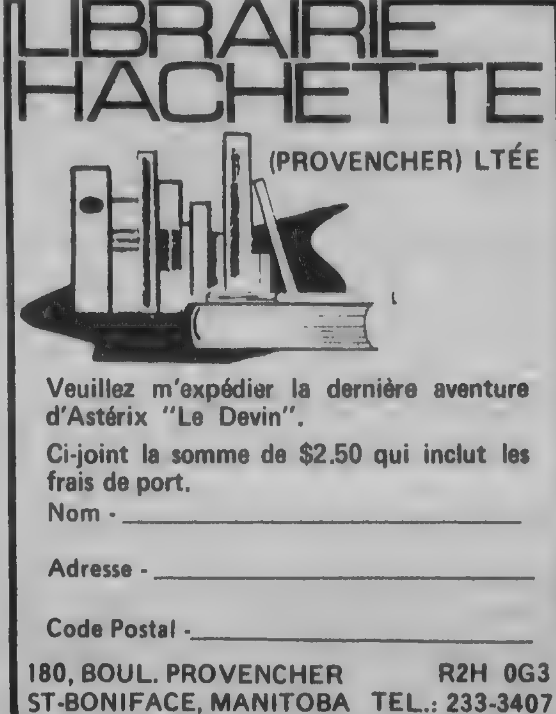
Le sommeil joue un rôle important pendant les fêtes. Le Conseil est d'avis que les enfants de moins de trois ans ont besoin de 14 heures de sommeil. Les siestes sont importantes elles aussi, non seulement pour les enfants, mais pour les mamans. Les enfants actifs n'ont pas toujours suffisamment d'énergie pour résister toute la journée. Faites en sorte qu'ils dorment suffisamment.

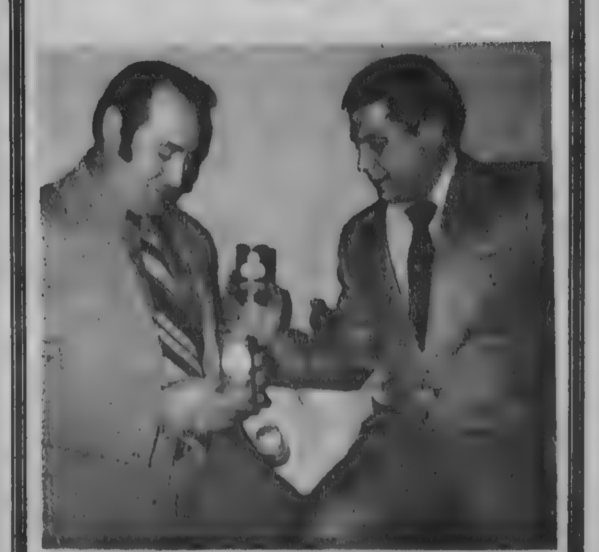
Les rhumes et les infections virales ont tendance à se manifester tout de suite après Noel. Surveillez l'alimentation de votre famille, composez des menus bien équilibrés, insistez sur le repos, l'air frais, l'exercice pour résister à la maladie.

Vous sortirez fréquemment pendant les fêtes. Notez donc, pour les avoir sous la main en cas de besoin, le nom de trois ou quatre garde-bébés dignes de confiance. N'oubliez pas de leur laisser une liste d'instructions avant de partir, ainsi que les numéros de téléphone où elles peuvent vous atteindre en cas de besoin.



Gérard Archambault, natif de la Saskatchewan, a poursuivi ses études de bachelier ès arts au Collège Matthieu de Gravelbourg. Il s'est ensuite rendu à Montréal où il a obtenu son diplôme dentaire. Suivirent 5 ans de pratique de son métier en Saskatchewan et ensuite 1 1/2 an à Ste-Anne au Manitoba où il pratique présentement. Toujours très actif dans les organisations francophones et communautaires, il a siégé un temps à la commission scolaire de Gravelbourg, a servi comme président de CFRG, la voix française de la Saskatchewan et a été délégué comme représentant régional à l'A.C.F.C. Voilà déjà 3 mois que l'exécutif de la S.F.M. jouit de ses services comme vice-président. Il a la communauté francophone à coeur et voit l'exécutif de la S.F.M. comme la meilleure manière de servir cette communauté. C'est pourquoi il se présente au poste de vice-président, lors de l'assemblée annuelle du 10 décembre.







PROCES VERBAL 1971

1 – OUVERTURE

Ouverture de l'assemblée par le président, M. Albert Lepage qui souhaite la bienvenue aux quelque 500 délégués et observateurs présents.

2 – RATIFICATION DES REGLEMENTS GENERAUX AMENDES :

MOTION : Guy de Margerie – Robert Connelly
– Que les règlements généraux de la Société Franco-Manitobaine soient adoptés tels qu'amendés et présentés et que le nouvel exécutif de la SFM soit mandaté de les refaire et de les présenter à la prochaine assemblée annuelle.

ADOPTEE.–

AMENDEMENT A L'ARTICLE 8 (B)

MOTION : M. Pelletier – Mme Marie Jubinville
– Que les épouses des membres du Plan de Securité Familiale soient considérées comme membres de la SFM et aient droit à deux votes au même titre que leur mari et que cet amendement soit en force dès aujourd'hui.

ADOPTEE.–

Le président de l'assemblée informe que tous les candidats aux différents postes doivent nommer un scrutateur et remettre ce nom à M. Adrien Jubinville. D'autre part, il est annoncé que toute candidature appuyée de 10 signatures seront reçues par M. Jubinville jusqu'à 3h.

3. PROCES–VERBAL DU RALLYE 1970

Etant donné que ce procès-verbal a été publié antérieurement, Mme Denise Chénier-Ferguson en demande l'adoption – appuyée par M. Georges Paquin.

ADOPTE.– 1 voix contre.

4. M. Max. Desaulniers présente l'orateur invité, M. André Ouellette, sous-ministre de la Santé et du Développement Social. Le thème de son entretien: "La communauté francophone vue par un néo-manitobain".

"... Comme la majorité des gens de l'est, il a mis du temps à découvrir les "Canadiens à l'ouest de Hull". M. Ouellette a relaté les étapes qui l'ont amené au Manitoba. Le premier choc, a dit M. Ouellette, est survenu lors d'une danse pendant le Festival du Voyageur en 1970. Au nom du bilinguisme, les francophones cèdent trop facilement à l'anglais. On peut continuer à recevoir des octrois du gouvernement fédéral. Est-ce que cela vaut vraiment la peine à tenir le coup? C'est à nous d'y répondre. Tout cela dépend de l'énergie qu'on est prêt à déployer. Nous devons redécouvrir l'intolérance".

(La Liberté du 22/12/71)

M. Albert Lepage remercie M. Ouellette au nom de tous les Franco-manitobains.

5. RAPPORT FINANCIER par le trésorier, M. Maurice Gauthier.
M. Philippe Jubinville, ex-trésorier, donne quelques explications sur le rapport des sept premiers mois de l'exercice financier se terminant au 31 octobre 1971. Puis, M. Maurice Gauthier détaille le rapport de l'année fiscale se terminant au 31 mars 1971 présenté dans La Liberté du 1er décembre et en propose l'adoption – appuyé par Mme Georgette Ferland.

Tous en faveur – ADOPTE.–

6. RAPPORT DU PRESIDENT, M. Albert Lepage fait part à l'assemblée des raisons de sa démission: exigences psychologiques, physiques et financières.
M. Lepage termine en recommandant qu'un président soit élu à plein temps.

7. RAPPORT DES ACTIVITES DE LA S.F.M.
M. Lepage fait un résumé des activités où la Société Franco-Manitobaine s'est impliquée directement ou indirectement, exemple: la fusion métropolitaine, les Caisses Populaires, etc. D'autre part, M. Lepage souligne les relations que la S.F.M. entretient avec :
- le gouvernement français par l'entremise de son ambassade et de son consulat;
- le gouvernement canadien (le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier ; les fonctionnaires du Secrétariat d'Etat, le Ministre des approvisionnements, M. James Richardson; le Député de Saint-Boniface, M. Joseph Guay)
- le gouvernement manitobain (le Premier Ministre, M. Edward Schreyer, le Ministre d'éducation, le Ministre de la Santé et du développement social, M. René Toupin; et MM. Spivak et Girard.

De plus, nos relations dans les domaines:
- Education (Institut pédagogique, Collège St-Boniface, Aceif, comités locaux, etc...)
- Politique (interviews avec les candidats aux élections du Conseil du Winnipeg unifié)

M. Lepage propose l'adoption de son rapport, M. Gilles Bouchard appuie – Tous en faveur – ADOPTE.–

7. M. Maurice Gauthier, représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique remet la décoration de l'Ordre de la Fidélité Française au directeur-gérant de CKSB, M. Roland Couture, marque honorifique soulignant les services rendus à la communauté pour promouvoir la langue française.

PAUSE-CAFE. –

8. ELECTIONS
M. André Ouellette fait rapport au nom du Comité de nomination composé de MM. Reynald Guay, Aurèle Campeau, Roland Boisjoli, Roméo Cinq-Mars et Albert Lepage. (par ordre alphabétique)
- à la présidence: MM. Claude Boily et Roger Collet
- à la vice-présidence interne: M. Robert Connelly (élu par acclamation)
- au poste de Secrétaire-trésorier: Mme Georgette Ferland, M. Gérard Lécuyer
- Conseillers: (4 à élire) Marcel Champagne – Thérèse Chatelain – Max. Desaulniers – Rita Lecuyer – Alfred Monnin – Georges Paquin

Tous les candidats s'adressent à l'assemblée pour faire connaître leur programme: 5 minutes sont accordées aux candidats à la présidence et 2 minutes à chacun des autres postulants.

Nom des candidats :	Nom des scrutateurs:
Claude Boily	Camille LeGal
Roger Collet	Armand St-Hilaire
Georgette Ferland	Suzanne Prince
Gérard Lécuyer	Marcel Lécuyer
Marcel Champagne	Gilles Bouchard
Thérèse Chatelain	Denise Soulodre
Max. Desaulniers	Simone Lavallée
Rita Lécuyer	Normand Collet
Alfred Monnin	Adrien Jubinville
Georges Paquin	Léo Beaulieu

9. CHOIX DES VERIFICATEURS
MOTION : M. Jacques Molicard – M. Philippe Jubinville
– Que la firme "Forest-Guénette" soit les vérificateurs des livres de la Société Franco-Manitobaine pour l'année financière 1971-1972. Tous en faveur – ADOPTEE.

10. RESOLUTIONS présentées par Me Reynald Guay

1. – J.-P. Aubry – Georges Paquin
Que l'assemblée, ici réunie, exprime publiquement ses remerciements à l'endroit de M. Albert Lepage pour ses années de dévouement au sein du conseil d'administration de la S.F.M. – ADOPTEE à l'unanimité (ovation)

2. – Georges Forest – Jean-Marie Huot
Entendu que l'assemblée annuelle a pour but de faire une synthèse sur le passé – du moins sur l'année passée – et puisqu'une assemblée générale spéciale a pour fin de résoudre un ou des points spécifiques, il est proposé que cette assemblée annuelle qui est pour toute fin pratique trop courte, soit non clôturée, mais plutôt ajournée au printemps 1972. A cette occasion, l'assemblée serait de 2 jours, à la fin d'une semaine de Vie Française. Durant cette semaine, toutes les organisations intermédiaires de notre société tiendraient leurs congrès ou assemblée générale. De cette façon, le résultat des 2 jours de la S.F.M. serait un engagement positif de la francophonie avec cohésion."

Cette résolution est défaite par 10 voix majoritaires, mais après discussion, il est mentionné qu'afin de ne pas lier les mains au futur exécutif ni aux autres organismes, que cette résolution soit comprise comme une suggestion.

4. – Mme Eugène Ragot – M. Corts
– Je propose que la cotisation annuelle soit accessible à tous les Canadiens français, donc qu'elle soit baissée de $10.00 à $2.00. – ADOPTEE. –

11. PRESENTATION DES PLAQUES-SOUVENIRS
M. Maurice Gauthier au nom de tous les Franco-Manitobains remet des plaques-souvenirs de la S.F.M. à: M. et Mme Etienne Gaboury – M. et Mme Albert Lepage qui se sont particulièrement dévoués en 1970 et 1971.

applaudissements et ovation de l'assemblée.

Vu le délai du dépouillement des votes, Me Reynald Guay informe membres, délégués et observateurs que le résultat des élections sera donné lors du souper à la canadienne qui sera suivi d'un spectacle de danse offert par les Gais Manitobains.

RESULTAT DES ELECTIONS:
Président (pour un terme de deux ans) M. Roger Collet;
Vice-président interne (pour un terme de 2 ans) M. Robert Connelly
Secrétaire-trésorier (pour 2 ans) M. Gérard Lécuyer
Conseillers-adultes (pour 2 ans) – Mme Rita Lécuyer – M. le Juge A. Monnin
(pour 1 an) – M. Georges Paquin – M. Max. Desaulniers.

LE SPORT

avec MAURICE LÉVÊQUE

TROPHÉES SCHENLEY :

Dans tous les événements sportifs, il doit toujours y avoir un gagnant et un perdant.

Jeudi, avant la finale pour la Coupe Grey, on a dévoilé les noms des gagnants des trophées Schenley. Naturellement, les gagnants étaient heureux et les perdants un peu moins. Cependant, la conduite de deux des perdants ne peut être excusée.

Il s'agit de Mack Herron des Blue Bombers de Winnipeg et Jim Stillwagon des Argonauts de Toronto. Ce dernier n'a offert aucun commentaire sauf de quitter la salle du banquet immédiatement après la cérémonie et, d'après les rapports, de s'être rendu à Toronto.

Mack Herron, lui, n'a pas perdu de temps a laisser savoir, à tous ceux qui voulaient l'écouter, ce qu'il pensait de la décision des juges.

A notre opinion, les deux ont agi comme des jeunes bambins à qui on venait d'enlever un bonbon. Ils sont des athlètes professionnels, assez bien rémunérés, et devraient être habitués aux revers.

FINALE POUR LA COUPE GREY :

Les Ticats de Hamilton ont volé une page des Roughriders de la Saskatchewan en les battant 13-10 grâce à un placement réussi par la recrue Ian Sunter aux dernières secondes de jeu.

On se souvient des nombreuses victoires réussies par les Roughriders au cours de la saison en pareille circonstance, y inclue celle contre les Blue Bombers de Winnipeg en finale de l'Ouest.

Ce fut une partie où les deux équipes défensives ont particulièrement brillées. Pour les fervents qui aiment les longues courses, les longues passes et de nombreux touchés, la partie finale n'a rien offert de cela grâce aux équipes défensives.

Ron Lancaster et George Reed n'ont pas été à leur meilleur mais il faut ajouter que les Ticats méritent beaucoup de crédit pour avoir su les arrêter.

Chez les Ticats, Chuck Ealey et Garney Henley ont prouvé qu'ils méritaient bien les honneurs Schenley qui leur furent décernés quelques jours avant la partie.

Pour une recrue, Ealey s'est très bien tiré d'affaires et Henley a toujours été là pour tirer les Ticats de difficultés. En effet, sa réception spectaculaire d'une passe d'Ealey vers la fin de la partie a placé Hamilton en position pour le placement gagnant. Cette partie a mis fin au football au Canada pour la saison 1972 et déjà les instructeurs sont à la recherche de nouveaux joueurs pour l'an prochain.

LIGUE MONDIALE :

Les fervents du hockey à Winnipeg semblent avoir pris les Jets à coeur si on en juge par l'assistance aux parties jouées ici. Les deux parties contre les Nordiques de Québec, il y a quelques semaines, ont chacune attiré plus de sept mille spectateurs malgré le fait que le hockey ne pouvait, à notre humble opinion, être de calibre majeur. Nous avons vu du meilleur jeu dans des ligues mineures, et sauf Jean-Claude Tremblay chez les Nordiques et Bobby Hull et Chris Bordeleau chez les Jets, les autres joueurs ne peuvent être considérés comme joueurs de premier rang.

Une autre chose qui nous surprend dans ce circuit est le calendrier. Comment se fait-il qu'une équipe joue cinq parties de suite à sa propre patinoire, la dernière le dimanche soir à Winnipeg, et doit ensuite se rendre à Boston pour une partie le lundi, à Québec le mercredi, à Ottawa le jeudi, puis doit revenir pour une partie à Winnipeg le vendredi soir, et c'est ainsi presque toutes les semaines.

Et avez-vous vu le calendrier des Jets du 22 décembre au 10 janvier? A Chicago le 22, à Winnipeg, vs Chicago le 26, à Edmonton le 1er janvier et à Winnipeg vs l'Alberta le 10 janvier, soit 4 parties en 20 jours.

LIGUE NATIONALE :

Lorsque nous étions au poste CKSB nous faisions souvent référence à notre "Boule de Crystal" quand il s'agissait d'obtenir de l'information sur des événements sportifs à venir.

La semaine dernière elle nous a rendu service même si nous ne l'avions pas consultée. Il s'agit de l'incident Henri Richard.

Même si le nom Richard est associé avec Les Canadiens de Montréal depuis 1943, il nous semble que le "Pocket Rocket" a vu de meilleures années et devrait être assez intelligent pour prendre sa retraite.

Ailleurs dans le circuit, Bobby Orr est de retour au jeu et sa présence a immédiatement soulevé les Bruins qui jouent maintenant du hockey tel qu'ils sont capables.

La lutte dans la Division de l'Est se fera sans doute entre Montréal, Boston et New York.

Dans la Division de l'Ouest, Minnesota et Chicago semblent être les puissances, mais il ne faut pas oublier la belle tenue d'une nouvelle équipe. Les Flames d'Atlanta, sous la direction de Bernard Geoffrion, font très belle figure et pourraient surprendre.

QUILLES : CLUB LAVÉRENDRYE.

Clément Perreault vous tient au courant des résultats obtenus par les membres des différentes ligues, et sa chronique apparaît ailleurs dans cette page.

Nous avons l'intention, pour les semaines à venir, de faire quelques commentaires sur quelques-unes de ces ligues . La semaine prochaine nous aurons des nouvelles concernant une ligue composée de joueurs de 60 ans à 82 ans. Cette ligue opère le jeudi après-midi.

Une autre semaine, nous vous donnerons l'histoire de la Ligue de Dix Quilles du Cercle Ouvrier. Cette ligue a fait ses débuts en 1939 et opère encore aujourd'hui.

Et les autres ligues ne seront pas oubliées.

CENTRE RÉCRÉATIF NOTRE—DAME.

La semaine dernière nous avons rencontré le président Norman Ducharme et il nous a promis que les résultats des activités de son groupe nous parviendraient régulièrement.



LA VERENDRYE II

Hommes: R. Bourgeoin 552; M. Lévêque 480; L. Ayotte 448; S. Hucaluk 442; P. Deschênes 431; R. L'Heureux 425; D. Deschênes 421; J. Rusnak 405; E. Lamirande 401.

Dames: B. Pelletier 512; S. Senez 444; P. Harman 423; T. Rusnak 415; S. Bradley 406; J. Emond 404; P. Rioux 395.

LA VERENDRYE III

Hommes: Jos Wencek 601 (204, 214); K. Berg 445; V. Lambert 440; A. Richard 440; M. Bourgeois 431; C. Perreault 430; G. Carrière 430; Y. Laliberté 428; C. Bourgeois 427; P. Laberge 420; M. Laberge 418; J. Otis 414; R. Ricard 411.

Dames: J. Guyot 478; C. Huot 472; Y. Richard 429; A. Morrison 391; J. Otis 383; S. Lambert 371.

FURNASMAN

Hommes: A. Wright 528; R. Prieur 524 (201); M. Arseny 519 (201); G. Lofto 518 (204); F. Palz 512; R. Lipps 511; J. Richardson 491; R. Dorge 488; J. Parker 484; R. Gerring 483; G. Arseny 480.

Dames: I. Sawchuk 456; D. Dorge 453; E. Polanski 437; E. Lipps 425; F. Kliewer 423; S. Cheadle 428; V. Lavallée 419.

METRO MIXED

Hommes: B. Flood 555 (205); H. Meneer 507; R. Block 494; J. Zarie 494; M. Boes 483 (201); A. Jackson 466; V. Csengody 454.

Dames: P. Crackston 465; M. Zarie 454; C. Cormier 436; D. Tomlinson 426; L. Riel 420; N. Pawlyck 419; M. Linton 414; J. Herbus 412; H. Sabot 411; L. Delaquis 400.

CENTRE ST-LOUIS

Hommes: R. Lambert 486; G. Speliers 484; M. Godard 436; U. Bélanger 431; A. Gauthier 429; A. Levasque 418; H. Krahn 407; B. Carrière 403; L. Lebleu 399.

Dames: J. Hupe 422; L. Neuytten 408; L. Nolin 395; A. Chabidon 393; E. Krahn 389; T. Landry 381; C. Chateau 377; M. Rougeau 370; D. Lambert 357; L. Allard 356.

CERCLE CUVRIER

C. Verplaetse 616 (224, 213); J. Robert 611 (222, 211); D. Marinellei Jr 602 (229); Moe Schaubroeck 601 (246); A. Desloges 427 (204, 223); R. Senez 571; B. Lévêque 570 (224); G. Marion 570 (237); L. Bourbonnais 567 (202); B. Kreitz 545 (210); Gil Schaubroeck 543 (202); M. Lévêque 542; P. Marion 540; R. Bazinet 533; C. Lévêque 531 (204); R. Dubé 530 (210); D. Conrad 527; A. Thienpondt 524 (201); P. Mousseau 521 (213); D. Somers 518 (200); R. Brunel 516; G. Laurin 516; N. Brunel 511 (201); D. Bourbonnais 509; C. Hawkins 507; R. Gagnon 501; L. Mousseau 500; E. McCarthy 513; M. Marion 514 (215); R. Marion 511.

Le Petit Coin

Bonjour les amis! J'ai des prix magnifiques à donner si tu me fais une jolie carte de Noël. Des montres, des radios, des jeux,... Mais n'oublie pas, il faut être membre de mon Club. —Bidou

JEU DE NOMBRES

A	E	F	D	29
H	B	J	A	21
C	H	G	E	18
G		F	C	15
17	26	14	26	

Les lettres A à J représentent les chiffres 1 à 9, mais pas nécessairement dans cet ordre. Chaque chiffre est représenté, et aucun ne l'est en double. Pour vous permettre de commencer deux des chiffres sont déjà inscrits sur le tableau de 9 lettres ci-dessous. Au moyen des totaux horizontaux et verticaux de l'opération ci-dessus, vous pouvez trouver quelles lettres représentent les autres chiffres et quelle est la lettre manquante.

A	B	C	D	E	F	G	H	J
	4							3

LE NOËL DES HOLLANDAIS!

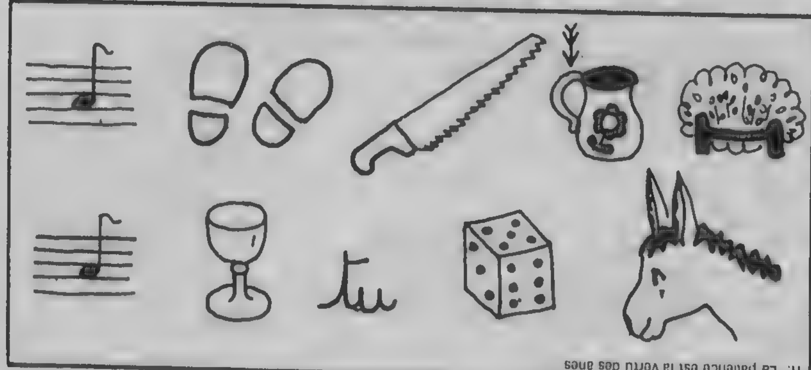
En Hollande Noël se fête le 6 décembre. Les petits Hollandais ne connaissent pas le Père Noël mais tous aiment entendre la légende de Saint Nicolas!

Le soir du 5 décembre avant d'aller dormir tous les enfants font une ronde et déposent leurs sabots près de la cheminée ainsi qu'un verre d'eau et deux carottes; Saint Nicolas arrive sur son âne accompagné d'un enfant noir qui porte un fouet. Celui-ci, dit-on, devra battre les enfants peu sages... mais la légende dit aussi que les enfants ne se sont jamais fait battre! Saint Nicolas porte dans son sac des carrés de chocolat avec des initiales sur chacun d'eux. Il dépose ces bonbons dans les sabots et en retour il boit le verre d'eau et l'âne mange les carottes. C'est ainsi que le matin du 6 décembre tous les petits Hollandais trouvent dans leurs sabots, du chocolat et des petites gâteries. N'est-ce pas une légende merveilleuse? Si tu as dans ta classe un petit camarade hollandais n'oublie pas de lui souhaiter un Joyeux Noël!



UNE MÈRE REÇOIT DES INVITÉS À SOUPER. ELLE DIT À SES FILS: "NE PRENEZ PAS DE RÔTI NI DE SALADE POUR QU'IL Y EN AIE POUR TOUT LE MONDE." AU SOUPER, ILS DISENT "NON" POUR LE RÔTI ET LA SALADE, MAIS AU DESSERT ILS DISENT "OUI". ALORS LEUR MÈRE DIT: "COMME VOUS N'AVEZ PRIS NI RÔTI, NI SALADE, VOUS SEREZ PRIVÉS DE DESSERT."

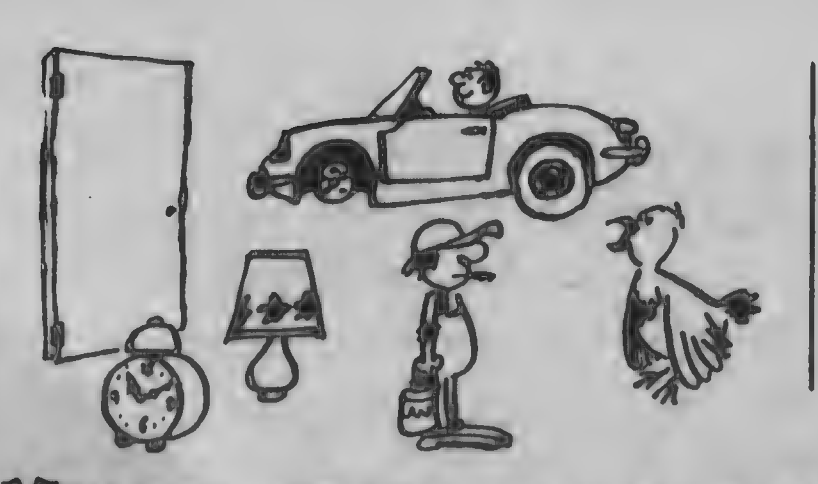
RÉBUS

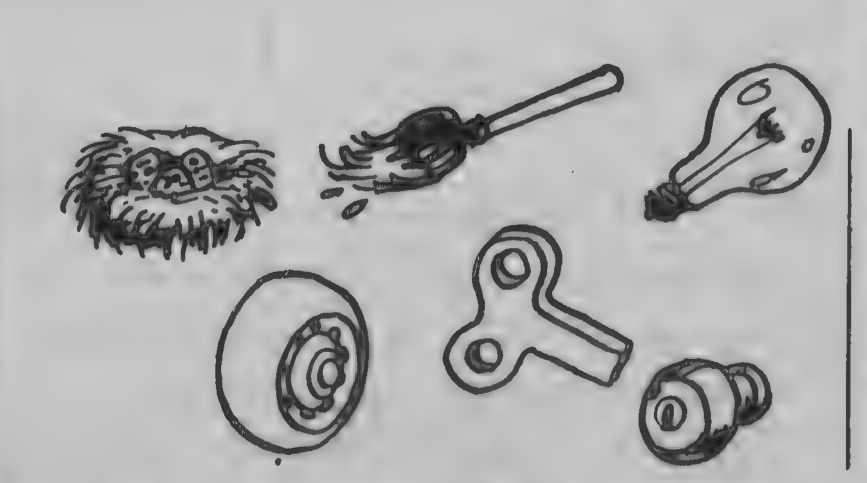


R. La patience est la vertu des ânes

12

13





VEUX-TU RELIER PAR UN TRAIT LES OBJETS DE GAUCHE AYANT UN POINT COMMUN AVEC CEUX DE DROITE?..



IL ME FAUT:
Ingrédients:
1 boîte de crème de tomates.
1 boîte de soupe aux pois verts.
1 boîte de consommé.
3 boîtes d'eau (ou 3 tasses).
Croûtons.
Temps:
Quelques minutes.
Récipient:
Une casserole.



quoi faire

Spéciale pour les réceptions. Personne ne peut deviner sa composition.

1) Je verse dans la casserole la crème de tomates, la soupe aux pois verts et le consommé.
2) J'y ajoute l'eau que je mesure dans les boîtes vides.
3) Je bats le tout au batteur d'oeufs pour bien mélanger.
4) Je laisse mijoter quelques minutes.
5) Je sers avec un plat de croûtons.

Cette soupe peut être préparée à l'avance et réchauffée au dernier moment.

CURIEUX RECORD



L'EMPIRE STATE BUILDING DE NEW-YORK, MESURE 1472 PIEDS DE HAUTEUR, CE QUI LUI VAUT D'ÊTRE LE PLUS HAUT BUILDING DU MONDE. IL CONTIENT 63 ASCENCEURS, ET POUR Y MONTER À PIED, IL FAUT SUIVRE 1860 MARCHES. C'EST CE QUE FIRENT 5 MEMBRES DE L'ÉQUIPE OLYMPIQUE DE SKI POLONAISE EN 1932: IL NE LEUR FALLU QUE 21 MIN. POUR ATTEINDRE LE 102 ème ÉTAGE, UN RECORD

COURRIER DE BICOLO

Merci Clément pour ta lettre intéressante.. continue à m'écrire.

29 octobre 1972

Cher Bicolo,

Allo Bicolo. Je t'écris juste pour te dire une couple de choses. Premièrement, je veux te dire que je regarde à toutes les "Liberté" depuis que tu es dedans. Et aussi, je veux te dire que j'ai gagné un de tes livres qui est appelé : "Les quatre saisons". Il a tous les jeux que tu peux imaginer. Mes petites soeurs qui sont jumelles ont joué les jeux dans ton livre à peu près vingt fois chaque jeu. Leurs noms sont Annette et Jeannette. Si tu as du temps, voudrais-tu m'écrire une lettre qui me dit tout ce que vous faites là-bas. Merci!

Clément Hacault, 11 ans
Bruxelles, Manitoba

Bravo Mariette pour ce très beau poème...

POEME : Je patine

1. *Je patine*
   Avec mon amie Christine
   Et ma cousine Lynne
2. *Je patine*
   Comme une Ballerine
   Sur la glace fine.
3. *Je patine*
   Comme mes copines
   Et j'ai bonne mine.
4. *Je patine*
   Et quand je termine
   J'entre dans la cabine.

Mariette Leclerc, 7 1/2 ans
11 Redberry Court,
Ottawa 15, Ontario

REPONSE: Jeu des nombres:
A8 – B4 – C2 – D7 – E9 – F5 – G1 – H6 – J3 –
et la lettre manquante est D.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

600. Michelle Normandeau, St-Boniface, Man.
601. Jimmy Cairns, Winnipeg, Man.
602. Joanne Cairns, Winnipeg, Man.
603. Marcel Lavoie, St-Boniface, Man.
604. François Boily, Winnipeg, Man.
605. Diane Cormier, St-Boniface, Man.
606. Suzanne Perrin, St-Boniface, Man.
607. Annette Desmarrais, St-Boniface, Man.
608. Paul Bohémier, St-Boniface, Man.
609. Joanne Carrière, St-Boniface, Man.
610. Lorraine Saurette, St-Boniface, Man.
611. Marcelle St-Hilaire, Otterburne, Man.
612. Daniel Martel, St-Pierre, Man.
613. Raymond Maynard, St-Pierre, Man.
614. Marc Péloquin, St-Pierre, Man.
615. Angèle Chabot, Ferland, Sask.
616. Denis Aquin, Morinville, Alberta
617. Philippe Morin, Sept-Iles, Québec
618. Nicole Morin, Sept-Iles, Québec
619. Brigitte Fenez, Ste-Agathe, Man.
620. Alain Baudry, Ste-Agathe, Man.
621. Gilbert Baudry, Ste-Agathe, Man.
622. Denis Baudry, Ste-Agathe, Man.
623. Monique Noël, Ste-Anne, Man.
624. Gilbert Courcelles, St-Georges, Man.
625. Lise Carrière, Pine Falls, Man.

Gagnant

No 365 — Roger Mondor
C.P. 217
Willow Bunch
Sask.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon
Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: __________ Grade: __________

MOT MYSTÈRE

UN MOT DE 11 LETTRES

La lettre "F"
Broderie employée par les femmes
(11 lettres)

INSTRUCTIONS :

1—Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.
2—Rature ce mot dans ta liste.
3—Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

fable	félicitation	flamme
fabrication	femme	flâner
fabuleux	fendre	flèche
face	fente	fleur
façon	fermer	fleuve
facture	férocité	flot
faim	fête (2 fois)	foi
fait	fief	foie
familial	fève	folie
famine	fiche	fondre
fanfare	fiel	formule
fane	fier	foudre
fantaisie	figure	four
farine	filou	frère
farouche	fine	frileux
faute	fini	front
fauve	fixe	fuyard

T	N	O	R	F	I	N	E	F	E	N	D	R	E	L
I	E	R	E	R	F	O	E	V	E	F	E	T	F	A
A	A	E	M	F	A	I	M	E	U	X	N	R	F	I
F	F	L	R	A	F	T	R	F	I	E	F	E	X	L
O	E	U	E	M	M	A	L	F	F	L	L	I	U	I
N	T	M	F	I	F	C	B	O	E	I	B	F	E	M
D	U	R	M	N	F	I	U	U	C	E	C	N	L	A
R	A	O	A	E	F	R	R	I	L	R	H	E	I	F
E	F	F	E	R	F	B	T	L	U	E	E	F	R	A
F	L	C	L	U	U	A	O	O	E	V	U	A	F	C
I	A	B	U	G	T	F	L	O	T	Y	F	X	C	T
F	N	C	A	I	E	I	S	I	A	T	N	A	F	U
O	E	I	O	F	F	C	E	R	D	U	O	F	N	R
I	R	N	F	N	H	H	D	E	F	A	R	I	N	E
E	T	I	C	O	R	E	F	A	R	O	U	C	H	E

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-0038

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. : 247-3964

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3B4
Téléphone: 947-1671

dentistes

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
R2H 0R8
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone : 233-7694

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION
COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J 0H3

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG, R3B 2B3
Téléphone : 942-2496

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

divers

avis

Avis est donné par la présente que le ou après le 28e jour de décembre 1972 A.D., un Certificat provisoire de Titre sera envoyé à JEAN-BAPTISTE PANTEL du village de Notre-Dame-de-Lourdes dans la province du Manitoba, fermier, selon les clauses de la Loi mentionnée ci-dessus, pour le terrain suivant

In the Village of Notre Dame de Lourdes in the Province of Manitoba and being Lots Sixteen Seventeen and Eighteen in Block Five as shown on a Plan of Survey of said Village registered in the Carman Land Titles Office as 216.

sujet à tous les frais subsistants inscrits, pour remplacer le Certificat du Titre no 16218 envoyé au Bureau des Titres et Terres à Morden, au Manitoba, au dit Jean-Baptiste Pantel dont le certificat est présumé avoir été perdu ou détruit.

Fait au Bureau des Titres et Terres à Morden, au Manitoba, ce 23e jour de novembre 1972 A.D.

à louer

ST-BONIFACE

Appartement de 3 pièces au Manoir Grenoble. Comprend tapis mur à mur et draperies dans salon, ainsi que réfrigérateur et cuisinière. Balcon. Arrêt d'autobus à la porte. Stationnement si désiré. Libre le 1er janvier. Composer : 247-8581.
35-400-36 C

St-Boniface. Grand logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités. $125 par mois. Composer : 247-9267.
34-402-JNO

Parc Windsor. Demi-duplex, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 décembre. Composer: 256-7895.
34-394-36 C

540, rue Ritchot. Logis : 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle de bains. Complètement privé. Très propre. Garage. Près écoles et autobus. Libre Composer : 247-9221.
34-395-35 C

Maison non meublée. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Espace de stationnement pour deux autos. Près écoles. Centre commercial et autobus. Libre le 15 décembre. $150.00 par mois. Composer : 233-2888.
35-399-35 C

Boul. Provencher. Logis de 2 chambres à coucher. Appelez André: 233-3421 ou 233-5433.
35-398-35 C

Logis de 3 pièces à 458, rue Aulneau.
34-390-JNO

Norwood. Logis de 3 pièces dans duplex. Chauffage, eau chaude, poêle électrique et réfrigérateur inclus. Entrée privée. Composer : 233-6464.
31-382-JNO

agents d'immeubles

A VENDRE

Place Gaboury, St-Boniface. Bungalow de 3 chambres à coucher. Garage. Le tout en excellent état. Pour rendez-vous, composer : 233-2630.
34-392-35 C

A VENDRE

Maison neuve. Possession immédiate. Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon et chambre à coucher des maîtres. Rue centrale. Chauffage : gaz. Grand lot. Pleine cave. Composer : 422-5231 après 5 heures.
35-397-35 C

La vente débute jeudi
à 10h a.m.
Ouvert vendredi le 8
JUSQU'A
MINUIT

GRATUITS:

Divertissements
Affiches
Consommations à 9h
Disques 45 tours
jusqu'à épuisement

Démonstration de modes
vendredi à 10h

Amenez vos amis



SALE D'AVANT NOËL

LE COIN DU DISQUE
(sous-sol)
All Single STÉRÉO LP'S 3 JOURS SEULEMENT
Rég. $5.98 à $6.49
$4.48

Vendredi seulement, à 9h
369 nouveaux Stéréo LP's en vente $2.99
Jusqu'à épuisement Max. 3 par client
PAS DE MINIMUM D'ACHAT

"NOUVEL ASSORTIMENT" JEANS – JEANS
Rég. jusqu'à $16.95
Pour hommes et dames
$3.99
$4.99
$5.99

PANTALONS DE SOIRÉES $6.99
Hommes et dames
Rég. jusqu'à $16.95

SOULIERS LE CHATEAU
Chaussures à semelles de crêpe - pour hommes $19.95
Rég. $39.95
* En suède noir - pour dames
Rég. $26.95
$19.95

"INDIA SHOP"
Importation
'PUZZLE RINGS'
Rég. jusqu'à $6.95
99¢
EN HAUT, CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

BIJOUTERIE
(Desart)
Assortiment de 600 morceaux
REDUCTION de
33 1/3

CHAISES BEAN-BAG FLOATING ECTASY



Se déplace avec vous et change sa forme pour s'adapter à la vôtre. Rég. $39.95
$33.95
Rouge, jaune, noir, vert, bleu

VENTE DE WATERBEDS
10 p.c. de rabais sur tous les "Waterbeds" complets

VESTONS DE SPORT pour l'hiver
Grandeurs: 8 - 10 - 12 - 14 — dames
Rég. $39.95
$21.99
Un grand choix: tissus unis, étoffes à carreaux, doublures piquées

ASSORTIMENT DE ROBE $9.99
Rég. $25.00
ENSEMBLES POUR DAME $8.99
Rég. $24.95
VESTONS DE SPORT $9.99
Rég. $24.95

AFFICHES GRATUITES
Choix de 27 autres spéciaux

STYLISTES DE LA COIFFURE
(IGNAZIO'S)
COSMETICIAN
(MAGIC ROOM)
OUVERTURE PROCHAINE

CHANDAILS
pour dames
Rég. $9.95
$5.99
Laine brossée

Pour amusements Au sous-sol
DIZZYLAND
Billard, Ping Pong Penny Arcade Pin balls



291, av. Portage ouest, (l'ancien édifice de Genser). Tél.: 942-0725
De l'autre côté de la rue du Northstar Inn